

Pont-en-Ogoz : bourg ou ville médiévale?

Autor(en): **Bourgarel, Gilles / Andrey, Ivan / Auberson, Anne-Francine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie**

Band (Jahr): **6 (2004)**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-389042>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pont-en-Ogoz: bourg ou ville médiévale?

Gilles Bourgarel

avec des contributions de Ivan Andrey et Anne-Francine Auberson

Si la silhouette des tours jumelles du château de Pont-en-Ogoz est devenue familière à bon nombre d'usagers de l'autoroute A12, les réponses aux questions que se posent visiteurs et chercheurs demeurent en suspens, englouties par les eaux du lac. Deux étiages ont certes offert aux archéologues l'occasion d'une pêche miraculeuse, mais de trop brève durée⁴⁸.

Implantation et voies de communication

Nous avons vu que le site, un éperon naturellement barré, présentait une position défensive presque idéale. Bénéficiait-il d'un point de passage sur la Sarine qu'il pouvait commander directement? La question est complexe, d'autant que le lit de la Sarine est inaccessible aujourd'hui, mais les découvertes faites depuis 1945⁴⁹ apportent quelques éléments complémentaires qui mettent en évidence la densité de l'occupation de la Basse Gruyère en tout cas depuis l'époque romaine.

C'est après la mise au jour à Pont-la-Ville d'un mur vraisemblablement gallo-romain au lieu-dit Bertigny puis d'une *villa* à Mallamollière⁵⁰, que fut relancée l'hypothèse de l'existence d'un passage sur la Sarine à l'embouchure du ruisseau des Tines (fig. 28), directement sous l'éperon de Pont. La découverte d'un empierrement à Le Bry/La Chavanne⁵¹, sur la rive gauche de la rivière et à 600 mètres au nord-ouest de Vers-les-Tours, apportait un élément supplémentaire au débat. A Pont-en-Ogoz/Vers-les-Tours directement, la



Fig. / Abb. 28
Vue aérienne depuis l'est, durant l'étiage 1999 avec, au premier plan, le lit boisé du ruisseau des Tines

Luftbild von Osten aus während des Niedrigwassers von 1999, im Vordergrund das bewaldete Bachbett der Tines

présence romaine est attestée depuis 1947; les récents ramassages de surface confirment une occupation à cette époque et en étendent même la durée, puisque des monnaies des I^{er} et III^e siècles⁵² s'ajoutent à la céramique du IV^e. Enfin, en amont, une construction occupait une petite terrasse sur la voie d'accès au passage de Thusy, au lieu-dit «Au Pavillon» dans le secteur d'Avrydevant-Pont⁵³ et si l'on s'éloigne encore des éventuels points de passage qui nous concernent, les sites se multiplient, avec, par exemple, l'important *vicus* de Marsens découvert dans le cadre des travaux autoroutiers⁵⁴.

A la densité de l'occupation romaine s'ajoute l'intensité des échanges commerciaux qui impliquaient alors un réseau viaire serré et adapté au transport des marchandises. Dès lors, les hypothèses et les observations de nos prédécesseurs reprennent tout leur sens. En effet, Amédée Gremaud, suivi par Bernard de Vevey⁵⁵, ajoute



encore un point de passage qu'il place entre Thusy et les Tines, au lieu-dit sous le Vieux-Châtel, toujours à Avry-devant-Pont (fig. 29), et qu'il date, comme ceux des Tines et de Thusy, de l'époque romaine. De Vevey en revanche suppose que le passage du Vieux-Châtel a précédé celui des Tines. Quoi qu'il en soit, ces questions de chronologie de détail sont en fait peu pertinentes, car les études menées notamment dans le cadre de l'Inventaire national des Voies historiques de la Suisse (IVS) ont mis en évidence les nombreuses fluctuations que pouvaient emprunter les différents itinéraires, les chemins étant aussi des voies d'érosion qui pouvaient rapidement devenir impraticables et nécessiter des changements de tracé. Les trois passages cités plus hauts (les Tines, Thusy et Vieux-Châtel) ont donc certes pu être en service à l'époque romaine voire plus tôt, mais ils ne drainaient assurément pas le transit à longue distance, si ce n'est sporadiquement. Pour remonter au nord et à l'est, les voies venant de la Méditerranée par la vallée du Rhône empruntaient en effet surtout la vallée de la Broye, plus com-

Fig. / Abb. 29
Vue du Vieux-Châtel avec, à l'arrière-plan, l'île d'Ogoz
*Ansicht des Vieux-Châtel mit der
île d'Ogoz im Hintergrund*

Fig. / Abb. 30
Le pont de Thusy, peu avant la
mise en eau du lac
*Die Brücke von Thusy; Aufnahme
kurz vor der Flutung*

mode, tandis que pour rejoindre le Plateau suisse par la vallée de la Sarine, elles passaient par les Alpes (Grand-Saint-Bernard) avant de transiter par le col de Jaman, la vallée de l'Hongrin ou la trouée de Châtel-Saint-Denis. Il convient de signaler ici que cette seconde voie, qui ne figure d'ailleurs pas sur la Table de Peutinger⁵⁶, devait moins bien se prêter au passage des chariots qu'à celui des animaux de bât, limitant ainsi les possibilités de transport des marchandises. Il est en revanche vraisemblable que le trafic régional empruntait l'un ou l'autre des passages mentionnés, et certain que le commerce local transitait par les Tines, comme par Thusy ou le Vieux-Châtel. Par ailleurs, si le passage des Tines a pu se faire à gué, les deux autres ne pouvaient être empruntés que grâce à des ponts, voire à un bac pour celui de Thusy. L'existence d'un pont d'époque romaine à Thusy est très probable, puisque l'ouvrage de pierres aujourd'hui immergé dont la construction remonte aux années 1544-1545 (fig. 30) a été précédé d'un pont de bois, comme en témoignent les comptes de la ville de Fribourg qui en a régulièrement assuré la réparation depuis 1490⁵⁷. Après l'époque romaine, la région demeure bien occupée, comme l'attestent, de façon indirecte il est vrai, les nécropoles du Haut Moyen Age explorées à Le Bry/La Chavanne⁵⁸, Gumefens/Susfey⁵⁹, Farvagny-le-Petit et Riaz/Tronche-Bélon sur la rive gauche de la Sarine, La Roche et Hauteville sur la rive droite⁶⁰. A ces cimetières s'ajoutent les paroisses de Bulle, probablement l'une des plus anciennes, de Vuippens, de Marsens, d'Echarlens, de Riaz, de Farvagny et d'Avry-devant-Pont⁶¹. Les plus anciennes remontent certainement au VII^e siècle si ce n'est avant, mais hormis à Farvagny et Avry-devant-Pont où des sondages ont été effectués, aucune fouille archéologique n'a encore pu être menée dans l'un de ces sanctuaires ou leurs abords⁶². Bien que moins dense qu'à l'époque romaine, la population de la Basse Gruyère était sans doute suffisante pour que l'un des trois passages au moins soit resté en service et ait été maintenu jusqu'au Moyen Age, attirant ainsi l'implantation de seigneuries. Il serait logique de supposer que l'ouvrage (un pont qui aurait donné son nom au bourg?) se situait, au moment de la formation de la seigneurie de Pont, sous le Vieux-Châtel qui aurait alors constitué le premier château avant d'être transféré au XII^e siècle sur le site de Versles-Tours qui offrait une assiette plus vaste pour y implanter le siège d'une seigneurie. Un nou-

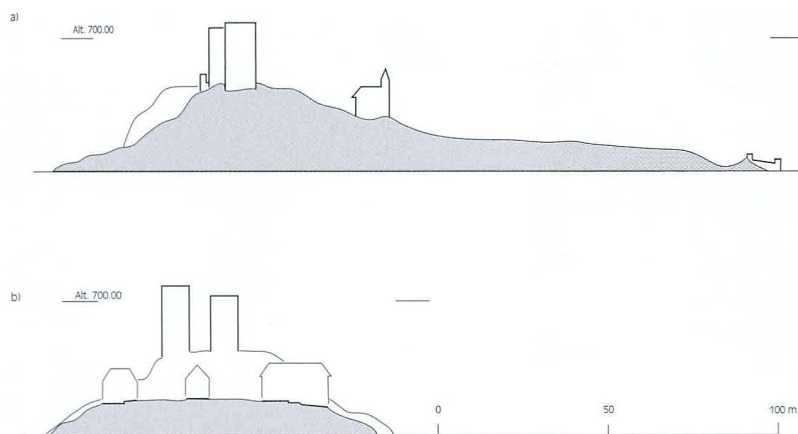


Fig. / Abb. 31
Topographie générale du site
a: coupe longitudinale
b: coupe transversale
Übersicht zur Topografie der Siedlung
a: Längsschnitt
b: Querschnitt

veau pont aurait alors été construit à une vingtaine de mètres en amont de l'embouchure du ruisseau des Tines. Si séduisante soit-elle, cette hypothèse émise par de Vevey⁶³ ne repose que sur un toponyme, celui de «Pont», et seules des investigations sur le Vieux-Châtel pourraient apporter des précisions. Le Vieux-Châtel pourrait aussi n'avoir été qu'une simple tour de vigie assurant le contrôle direct du probable pont qu'elle dominait ainsi que de celui de Thusy, le seul dont l'existence soit vraiment assurée. Quant à l'insertion, en 1177, de la voie sur la rive gauche de la Sarine au réseau de communication à grandes

distances, elle est soulignée par l'attribution de l'église d'Avry-devant-Pont à l'hospice du Grand-Saint-Bernard par le pape Alexandre III⁶⁴. La fondation de Fribourg en 1157 y a peut-être contribué.

L'apport de l'archéologie

Depuis 1999, les recherches se sont concentrées sur la partie immergée, soit l'ancien bourg (fig. 31) qui s'étend à l'extrémité sud-est de l'éperon et qui couvre environ 9000 m²; sa partie plane, elle, compte seulement un demi-hectare. En plus des ramassages, tous les murs visibles ont été relevés (voir fig. 20 p. 30 pour tous les murs et bâtiments cités), décrits et photographiés. Les chronologies relatives ont été établies partout où cela était possible. Des investigations ont également touché la chapelle Saint-Théodule, sise entre le château et son bourg comme à Rue, à La Molière ou à Montagny-les-Monts, ainsi que le château, placé sur une butte naturelle couvrant une surface d'un peu moins de 3000 m²; ses tours et leurs bâtiments annexes ont également fait l'objet

Pont et ses seigneurs

Le premier seigneur de Pont, Guillaume, n'est indubitablement mentionné qu'en 1179⁶⁵, mais le nom de cette lignée apparaît déjà en 1138. En 1231, un coseigneur fait pour la première fois son apparition dans les textes, lors de la vente de sa part de la seigneurie à la famille de Maggenberg. En 1250, Guillaume, Jacques et Pierre de Pont rendent hommage à Pierre II de Savoie, alors en pleine conquête du pays de Vaud. Cette inféodation est régulièrement renouvelée en 1274, 1284, 1290 et 1294 par Guillaume, Josselin et Robert de Pont. Entre 1320 et 1338, la famille de Savoie étend encore ses possessions dans la seigneurie de Pont alors partagée avec la famille d'Oron. Entre 1380 et 1403, on ne compte pas moins de huit coseigneurs de Pont qui représentaient bien sûr la famille de Pont, mais aussi celles de Langin, de Corbières et d'Avenches. En 1440, les familles de Lullin, de Billens et les de Menthon sont à la tête des coseigneuries de Pont, mais la famille de Menthon va absorber les autres parts. En 1463 et 1482, les de Menthon vendent leurs parts de seigneurie à Fribourg qui en fait l'un de ses premiers bailliages, mais l'ancienne seigneurie de Pont est tellement découpée que les familles Mayor, de Challand et de Pont conservent encore quelques droits jusqu'au XVI^e siècle. Le premier bailli, Guillaume d'Affry ne réside pas longtemps à Pont et le siège du bailliage est transféré à Farvagny en 1488. Les bâtiments castraux devaient être en mauvais état à cette époque, car en 1505, Fribourg donne déjà la première autorisation de démantèlement pour récupérer les pierres de taille des tours, autorisation qui sera renouvelée en 1592. Outre Pont-en-Ogoz, la seigneurie comprenait Villarsel-le-Gibloux, Estavayer-le-Gibloux, Rueyres-Saint-Laurent, Villarlod, Orsonnens, Villars-d'Avry, Rossens, Avry-devant-Pont, Vuisternens-en-Ogoz, Farvagny-le-Grand et Farvagny-le-Petit⁶⁶.

La première mention d'une chapelle remonte à 1226, celle d'un bourg avec un four banal, à 1231 – ce dernier reste régulièrement cité. En 1290 s'y ajoute un moulin, en 1296 un pilon. Pour désigner les habitants de Pont, le terme de *milites* (chevaliers) apparaît dès le XII^e siècle et celui de bourgeois est utilisé en 1250, 1255 et 1295. Quelques artisans sont également mentionnés, notamment un boulanger (1338), un barbier (1379) et un forgeron (1402). Les sources apportent également des précisions sur la population de la bourgade. En 1338, les rôles laissent en effet apparaître la perception de 31 cens sur un total de 33, mais en 1379, ce nombre est tombé à 22, la peste ayant fait ses ravages entre temps. La trentaine de cens perçus correspond à autant de «feux», soit nos ménages actuels, pour lesquels on compte au Moyen Âge une moyenne de quatre personnes⁶⁷, souvent portée à cinq, ce qui laisse entrevoir une population maximale de 120 à 150 habitants. Par comparaison, Rue, qui se targue aujourd'hui d'être la plus petite ville d'Europe, comptait 53 feux en 1278, 48 en 1366/69 après la peste, soit un bon tiers de plus que Pont; quant à Moudon ou Romont, elles abritaient respectivement 230 et 237 feux en 1459⁶⁸.

La peste a porté un coup fatal à Pont-en-Ogoz et amorcé le déclin de la seigneurie. Dès 1370, une partie des coseigneurs ne résidait plus sur place, mais à Lutry, Yverdon, Vevey ou Fribourg. En 1483, le four banal n'est plus reconstruit et, un peu plus d'un siècle après, en 1592, le bourg est décrit comme étant en ruine. En 1617, les derniers habitants ont déserté, mettant fin à une occupation plusieurs fois millénaire, mais le site n'a jamais été totalement abandonné puisqu'un ou deux bâtiments ruraux y ont été maintenus jusqu'à la construction du barrage de Rossens.



de relevés et d'observations. Ces nouvelles données amènent à réviser l'hypothèse de la ville neuve médiévale proposée par Roland Flückiger, et complètent son analyse de la partie castrale. Cependant, pour retracer avec précision l'histoire de la construction du château et de son bourg, des fouilles étendues seraient indispensables. Par ailleurs, afin de ne pas fragiliser le site, aucun sondage de vérification n'a été pratiqué pour compléter l'établissement des chronologies. Enfin, aucun vestige de bourgade médiévale n'ayant jamais fait l'objet de fouilles en surfaces ouvertes, il y a encore certainement des éléments qui ont échappé aux tranchées de 1947-1948 comme au demi-siècle d'érosion.

La partie castrale

Les tours et leurs annexes occupent la partie occidentale de l'éperon, à dessein de commander les voies d'accès au bourg. Deux ou trois bâtiments étaient implantés en retrait à l'est, à l'intérieur d'une enceinte ou d'une clôture dont l'angle sud-est devait buter sur la chapelle.

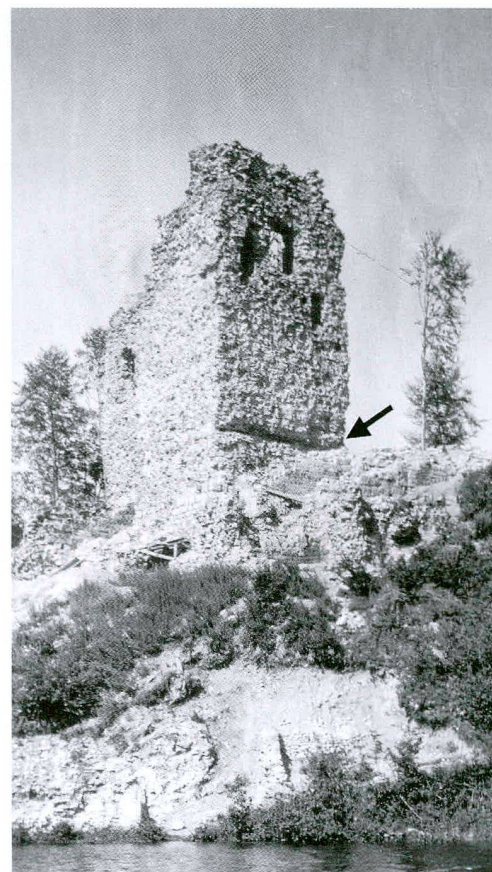
Les tours jumelles demeurent bien sûr la partie marquante de cet ancien château et traduisent matériellement la subdivision de la seigneurie (fig. 32); ce cas de figure est attesté par exemple à Estavayer-le-Lac qui possédait trois châteaux, dont un seul, celui de Chenaux, a subsisté jusqu'à nos jours. A Pont, les fouilles de 1947-1948 ont révélé l'existence d'une troisième tour au nord des deux premières. S'il est évident que les deux tours encore partiellement conser-

Fig. / Abb. 32

Les tours jumelles et leurs annexes vues de l'ouest en 1995
Die Zwillingtürme und ihre Anbauten im Jahr 1995 von Westen gesehen

Fig. / Abb. 33

Chaînage en bois de la tour sud avant les restaurations de 1947
Ansicht mit dem Negativabdruck der Holzverstrebung im Mauerwerk am südlichen Turm vor den Restaurierungsarbeiten im Jahr 1947



vées ont coexisté, rien n'est certain pour la troisième. Le découpage de la seigneurie en plusieurs parties pourrait le laisser supposer, mais comment expliquer que cette dernière tour ne soit pas mieux conservée aujourd'hui si elle n'a pas été démolie soit lors de la construction de l'une des deux autres tours soit peu après? Cette destruction est intervenue en tout cas avant l'abandon du château, ce dont témoignent les maçonneries plus légères qui s'y superposent.

Pour ce qui est de la chronologie, la forme des tours en plan n'apporte aucun indice: elles sont toutes trois quadrangulaires et de faibles dimensions (9-9,50 x 8,50 m pour la tour nord, 7 x 7,50 m pour la tour centrale et 9 x 10 m pour la tour sud)⁶⁹. En fait, seules les maçonneries de la tour nord, constituées de gros boulets morainiques, plaident en faveur d'une construction plus ancienne qui remonte manifestement au XII^e siècle encore. L'épaisseur de la base des murs de cette tour (1,20 à 1,80 m), faible pour un donjon, pourrait constituer l'une des causes probables à sa destruction précoce. Concernant les deux tours subsistantes, Flückiger avait déjà noté de légères différences de construction, ce qui impliquait qu'elles n'avaient pas été érigées simultanément⁷⁰. Grâce



Fig. / Abb. 34
Annexes de la tour centrale (B. 26 et 27)
Anbauten des zentralen Turms (B. 26 u. 27)

aux travaux de Daniel de Raemy⁷¹, les deux tours livrent enfin des indices de leur chronologie qui ne transparaisaient pas à la seule observation de leurs maçonneries parementées de carreaux de molasse et de tuf à la base⁷². En effet, ce sont les deux niches d'archères qui subsistent encore, une sur chaque tour, qui apportent, par leurs formes différentes, de précieuses indications chronologiques. La tour centrale présente une niche de plan trapézoïdal alors que celle de la tour sud offre un plan orthogonal qui a l'avantage de ménager plus d'espace pour l'archer ou l'arbalétrier qui la dessert. Cette différence est le fruit d'une évolution mise en évidence par de Raemy: le premier type apparaît dans nos régions durant le second tiers du XIII^e siècle, le second à partir du milieu du XIII^e siècle⁷³. Dernier indice important pour la datation: la tour sud présente les traces d'un chaînage de bois noyé dans le blocage (fig. 33), une technique rarement observée, mais qui semble avoir été largement diffusée au XIII^e siècle⁷⁴; dans le canton de Fribourg, l'une des tours de l'enceinte de Morat, la *Kleinschimmelturm*⁷⁵ présente le même type de chaînage à sa base. Or ses bois ont pu faire l'objet d'une datation dendrochronologique⁷⁶ et on sait désormais que la construction de cette partie de la tour se situe entre 1238 et 1314, selon toute vraisemblance au XIII^e siècle encore, tout comme un mur de refend de l'aile donnant sur le lac du château de Chenaux d'Estavayer-le-Lac, lui aussi renforcé par des madriers de chêne lors de sa construction en 1293⁷⁷. Enfin, si les sources ne permettent pas d'établir de lien entre l'érection



Fig. / Abb. 35
Annexe de la tour centrale (B. 26), niche sud
Anbau des zentralen Turms (B. 26), südliche Nische

des tours et l'inféodation en 1250 de l'une des coseigneuries de Pont à la maison de Savoie, puis l'acquisition en 1320 d'une autre part par Louis II, baron de Vaud, il n'est pas improbable, au vu des caractéristiques architecturales mentionnées des deux donjons, que la tour centrale ait été érigée vers le milieu du XIII^e siècle, et la tour sud à la fin du XIII^e siècle ou au début du XIV^e siècle.

Au vu de ses dimensions réduites, la tour centrale n'était probablement pas habitable. Elle est cependant liée à de vastes corps de bâtiments (B. 26 et 27; fig. 34) qui ont été érigés par étapes successives dans le flanc occidental de la butte castrale dont provient peut-être le demi-linteau d'une fenêtre en arc brisé et trilobé découvert en 1999. On reconnaît encore, dans ce qui subsiste de ces constructions, les escaliers qui desservaient les étages inférieurs et une niche à linteau sur coussinets (fig. 35). Ces bâtiments parementés de molasse et de tuf remontent au XIII^e siècle ou à la première moitié du XIV^e. L'ensemble devait apparaître alors comme une maison forte flanquée d'une tour. A l'opposé, la tour sud pouvait abriter une partie résidentielle, mais son état de conservation ne permet pas de le vérifier. Trop petite pour offrir un logement seigneurial, même modeste, elle est également flanquée de constructions annexes qui s'étalent au sud de la butte castrale. Le plan d'un seul de ses corps de logis, de dimensions modestes (7,50 x 10 m), est complet (B. 16; fig. 36). Ce groupe de bâtiments est bordé par un imposant mur de tuf qui longeait probablement le chemin d'accès



au bourg. Quant à la tour nord, elle a pu être accompagnée de constructions, mais seule la reprise de fouilles permettrait de le préciser; ses dépendances ont peut-être été enfouies sous les deux autres tours qui, avec leurs annexes, formaient une masse compacte, véritable barrière sur le flanc ouest de la butte castrale qui commandait les voies d'accès au bourg. Le reste de cette butte semble avoir été moins densément bâti. Un bâtiment de plan trapézoïdal (B. 23; 7,50-9,50 x 12,50 m) en occupait le centre. Il semble entouré de murs, mais les différences d'appareil et de matériaux tendent à prouver que les diverses constructions ne sont pas contemporaines. Bien que fortement reprises en 1947-1948, les maçonneries du bâtiment lui-même présentent un



Fig. / Abb. 36
Annexe de la tour sud (B. 16); au premier plan, l'érosion provoquée par les promeneurs
Anbau des südlichen Turms (B. 16); im Vordergrund erkennbar die durch Spaziergänger verursachten Erosionsschäden

Fig. / Abb. 37
Vestiges du bâtiment nord de la butte castrale (B. 25)
Reste des Nordgebäudes auf dem Burghügel (B. 25)

Fig. / Abb. 38
Vue générale de la chapelle depuis le sud, avant restauration
Ansicht der Kapelle von Süden vor der Restaurierung

appareil mixte qui paraît plus récent que le reste. Au nord, une construction de tuf était accrochée dans la pente (B. 25); seuls en subsistent le mur arrière et l'amorce des murs latéraux, le reste s'étant effondré dans la vallée (fig. 37).

Le dispositif de défense du château, ou des châteaux, était complété à l'ouest par un fossé qui barrait la voie d'accès longeant la crête au nord-ouest et conduisant à un bâtiment rectangulaire situé à 600 mètres de Pont. Cette construction jouait probablement le rôle de défense avancée et semble très ancienne: ses maçonneries de gros boulets sont comparables à celles de la tour nord.

La chapelle

Seule construction non ruinée, la chapelle Saint-Théodule (fig. 38) est le premier bâtiment que les sources mentionnent, en 1226⁷⁸. L'édifice actuel est simple, de plan rectangulaire (12 x 8 m; fig. 39) et orienté nord/sud, chœur au nord. Il est couvert par une toiture en bâtière placée dans l'axe de la bâtisse, et le pignon sud supporte un clocheton de bois. La base de ses murs a été analysée lors des travaux de drainage de 1998 et l'intérieur a été exploré l'année suivante dans le cadre de la restauration⁷⁹.

Les éléments antérieurs

La chapelle a été précédée d'au moins quatre phases de construction qui ont été mises au jour dans une bande de deux mètres longeant son mur oriental (fig. 40). A l'ouest, seuls subsistaient les restes d'une chape d'argile liée à la construction actuelle qui a impliqué l'arasement d'une partie du terrain et le comblement d'une dépression à l'est.

La première phase est matérialisée par une excavation pratiquée dans le substrat morainique et dont le fond a été revêtu d'une couche sableuse mêlée de petits fragments de chaux dont la surface a été damée par le piétinement. Cette dépression couvre toute la longueur de la chapelle et marque peut-être un premier réaménagement du site avec la création de terrasses pour y implanter les bâtiments médiévaux primitifs. Malheureusement, aucun objet n'a été découvert dans cette couche.

Après comblement de la première dépression, une deuxième excavation reprend en partie son emprise. La chaux qui en tapisse le fond atteste clairement qu'il s'agit d'une aire de gâchage. Cette dernière a été ensuite recouverte par un remblai charbonneux qui formait le sol d'une construction en pans de bois dont la largeur et la longueur n'ont pas pu être précisées, mais dont la paroi occidentale suivait le bord de l'aire de gâchage, à 1,20 m du mur est de la chapelle. Les remblais de l'incendie qui la détruisit contenaient surtout des restes de torchis brûlé, de la céramique médiévale, sans élément précisément datable, et un fragment de tuile romaine à rebord (*tegula*). Ce remblai constitue le sol d'une nouvelle construction, qui reprend manifestement l'emprise de la précédente, le mur ouest conservant son emplacement antérieur (fig. 41). D'une épaisseur de 0,40 m, il est constitué de galets et de boulets liés par un mortier grenu, de couleur gris-beige. La faible épaisseur de cette maçonnerie plaide plutôt en faveur d'une construction en pans de bois sur socle maçonné, ou d'un modeste bâtiment de pierre qui a cédé sa place à l'actuelle chapelle. La fonction de ces constructions n'a pas pu être précisée et nous ne pouvons exclure l'appartenance de ces éléments à un premier sanctuaire, plus modeste.

Signalons enfin que les fouilles de 1998 n'ont révélé aucune trace d'inhumation à l'intérieur ou à proximité de la chapelle: les défunts étaient enterrés à l'église d'Avry-devant-Pont, siège de la paroisse englobant Pont.

Fig. / Abb. 39

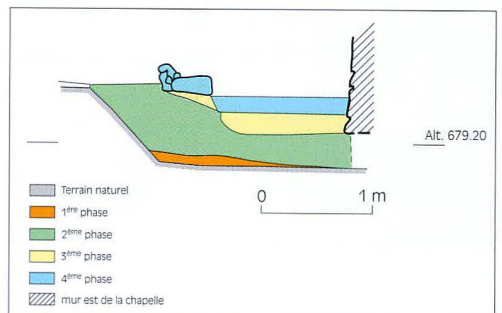
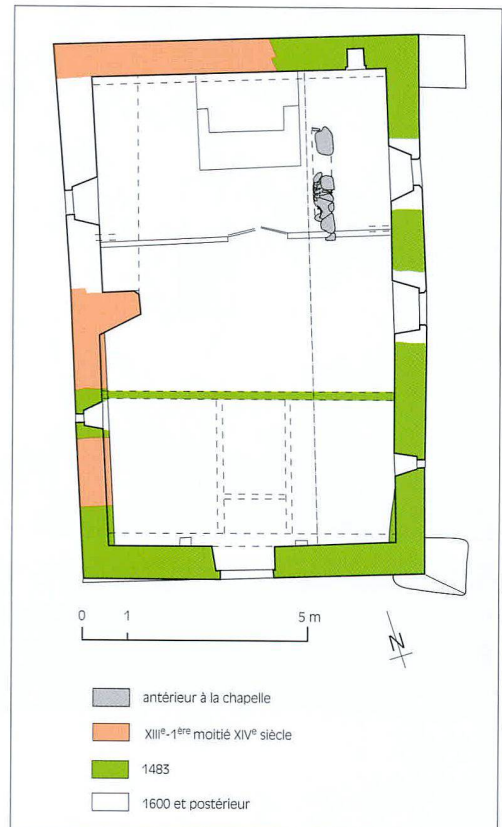
Plan de la chapelle avec ses diverses phases de constructions
Plan der Kapelle mit den verschiedenen Konstruktionsphasen

Fig. / Abb. 40

Coupe nord des vestiges antérieurs à la chapelle
Nördlicher Schnitt durch die Gebäudereste aus der Zeit vor dem Kapellenbau

Fig. / Abb. 41

Vestiges de la construction maçonnée ou sur socle de pierre qui a précédé la chapelle actuelle
Reste von gemauerten Strukturen oder Steinsockeln aus der Zeit vor dem Kapellenbau





Les étapes de construction de la chapelle actuelle

La chapelle actuelle est le fruit de trois grandes étapes de constructions et transformations. La première phase se distingue par ses maçonneries de moellons de molasse conservées à l'ouest et au nord, qui ne permettent pas de restituer avec certitude le plan de la construction; elle était plus courte que l'actuelle (1,60 m de moins), mais son ancienne façade sud n'a pas laissé de trace, car le niveau du sol a été abaissé. Le mur nord ne présente aucun élément particulier, contrairement au mur occidental qui comprend deux parties bien distinctes. Au nord, celui-ci forme une arcade de 4,65 m de diamètre (fig. 42) qui s'ouvrirait sur une partie détruite au XVII^e siècle, nef, chœur ou annexe, dont les vestiges ont été détruits lors de la reprise des fondations en 1947. Au sud, le parement interne du mur est marqué par un ressaut qui se trouve à une hauteur de près de deux mètres du sol et qui détermine

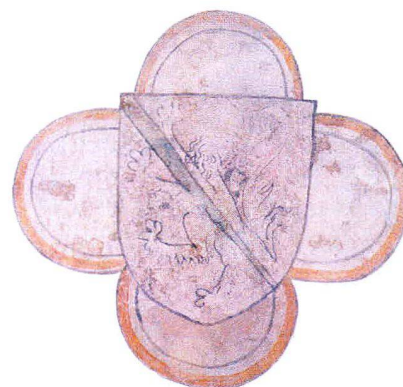
Fig. / Abb. 42
Chapelle Saint-Théodule, arcade du mur ouest avant restauration
Kapelle Saint-Théodule, Arkade der Westmauer vor der Restaurierung

Fig. / Abb. 43
Chapelle Saint-Théodule, seuil de la porte d'entrée (1483 ou avant)
Kapelle Saint-Théodule, Türschwelle am Eingang (1483 oder älter)

Fig. / Abb. 44
Chapelle Saint-Théodule, armes de la Famille de Menthon
Kapelle Saint-Théodule, das Wappen der Familie de Menthon

peut-être le niveau d'un plancher, mais comme les enduits ont été conservés, cette hypothèse n'a pas pu être vérifiée. L'arcade, largement chanfreinée à l'intérieur, est le seul élément architectural subsistant qui fournit la quasi-certitude que cette construction était bien une chapelle. Les maçonneries de molasse sont indubitablement médiévales, mais rien ne permet d'affirmer qu'elles remontent à 1226: elles se situent dans une fourchette chronologique qui couvre le XIII^e et la première moitié du XIV^e siècle.

La transformation suivante est bien datée par la dendrochronologie; un sommier de chêne, encore lié aux maçonneries, et la charpente du clocheton remontent à 1483⁸⁰. Lors de cette étape, la chapelle acquiert sa forme actuelle par un allongement de 1,60 m, la construction des murs sud et est, et la reprise d'une grande partie de son mur nord. Les maçonneries se distinguent des précédentes par l'emploi quasi exclusif de carreaux de tuf. La façade sud a conservé sa porte d'origine en plein cintre avec son seuil en schiste gravé d'une croix pattée (fig. 43), ainsi que l'étroite et haute fenêtre (2,20 par 0,50 m) profilée d'un petit chanfrein qui la surmontait. Deux petites fenêtres, l'une sur la façade orientale, l'autre sur la façade occidentale, étaient également conservées dans la partie ouest de la nef. A l'intérieur, dans le mur nord, un placard mural à linteau sur coussinets devait jouer le rôle de tabernacle. Sur l'écoinçon sud de l'arcade, les armes peintes de la famille de Menthon ont été mises au jour lors de la restauration de 1999⁸¹ (fig. 44). Elles devraient être un peu antérieures à ces travaux, puisqu'en 1482 cette famille vendit ses parts de la seigneurie de Pont à la ville de Fribourg. Il se peut aussi que les de Menthon aient conservé leurs droits de patronage ou qu'ils aient voulu marquer leur passage à Pont par le financement des travaux de reconstruction de la chapelle, le bourg n'étant pas encore abandonné à ce moment.



Un retable maniériste et Régence

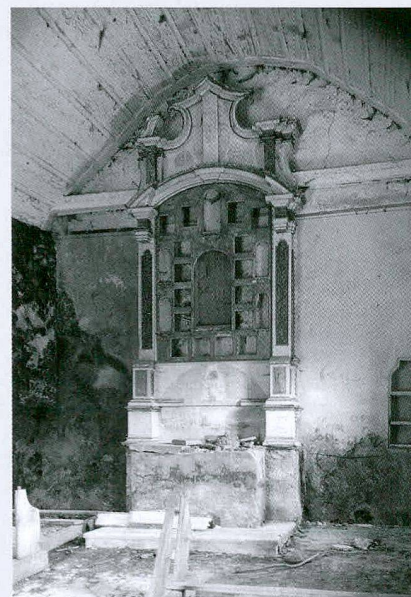
Le retable de la chapelle de l'île d'Ogoz a été restauré le mieux possible⁹², mais on n'a pu lui rendre ce qui faisait sa richesse au début du XX^e siècle encore: seize petits tableaux carrés et six statues logées dans des niches. A l'exception des trois sculptures en bois polychrome, récemment remises en place, tout le reste a disparu dans les années 1920 probablement, victime de voleurs et de vandales. Pourvu de tous ses éléments, le retable de l'île d'Ogoz devait être pourtant l'une des plus intéressantes créations de style maniériste du début du XVII^e siècle dans le canton de Fribourg. La partie centrale datant de cette époque est dotée d'un encadrement de style Régence du milieu du XVIII^e siècle.

Vers 1600, Jean-Ulrich Gottrau de Fribourg, détenteur d'une bonne partie du domaine de Pont⁹³, fit réaliser d'importants travaux dans cette chapelle, dont il détint le droit de collature à partir de 1626, mais dont la commune restait semble-t-il propriétaire. Portant le nom et les armoiries de Jean-Ulrich Gottrau et de sa femme Marie Erhart, la cloche de 1602 atteste bien cette intervention. Datant de la même époque, la partie centrale du retable a dû être exécutée à la demande des époux. Le fait de regrouper un certain nombre de petits tableaux autour d'un espace central dévolu au saint patron – en l'occurrence saint Théodule (a) – est tout à fait caractéristique des retables maniéristes. Le meilleur exemple de ce type conservé dans le canton de Fribourg a précisément été commandé par l'un des frères de Jean-Ulrich, Martin Gottrau, en 1596. Attribué au peintre Adam Künimann, il se trouve à la chapelle d'Elswil près de Wünnewil.

Les trois statues conservées, représentant le patron de la chapelle, saint Théodule, Dieu le Père (b) et une sainte non identifiée (c), sont elles aussi typiques du style des années 1600 à Fribourg. Elles devraient se situer dans la mouvance de Stefan Ammann, créateur de plusieurs fontaines en pierre, mais dont les œuvres en bois n'ont pu être identifiées jusqu'à maintenant. Les sculptures de l'île d'Ogoz sont à la fois gothiques tardives par le drapé et le plissé, et maniéristes par leur canon assez allongé, leur physionomie et certains détails, tels le mors de chape de saint Théodule ou le col de la sainte. Ce petit ensemble de très bonne qualité est d'autant plus important qu'il nous permet de mieux connaître la statuaire fribourgeoise des débuts de la Contre-Réforme, elle qui se trouve généralement occultée par l'exceptionnel retable des frères Spring, que l'on peut admirer à l'église Saint-Maurice de Fribourg.

Tout cela fait regretter plus encore la perte des trois autres sculptures et des seize tableaux. Des photos prises en 1904 révèlent la présence dans les niches d'une sainte, de saint Pierre et de saint Nicolas semble-t-il, alors qu'on devine dans les «carrés» des scènes de la Passion et de la vie du Christ. L'une des filles de Jean-Ulrich Gottrau ayant épousé un von der Weid, le domaine de Pont et le devoir d'entretien de la chapelle échurent à cette famille dans la première moitié du XVII^e siècle déjà. Jacques von der Weid, qui mourut en 1745, légua son bien de Pont aux cinq fils de son frère aîné Jean-Pierre, décédé en 1706. Les cinq frères en indivision demandèrent alors d'être reçus communiens de Pont-en-Ogoz. Les noms de deux de leurs sœurs, Marie-Ursule (née en 1686) et Marie-Marguerite (née en 1692), sont inscrits sur le retable de la chapelle, de part et d'autre de la statue de Dieu le Père. Il est probable que peu après la prise de possession du domaine de Pont par leurs frères, les deux sœurs aient fait rénover le retable pour montrer que l'indivision allait honorer le devoir d'entretien de la chapelle. Par respect ou par souci d'économie, elles ont conservé la partie centrale maniériste, y faisant ajouter un socle, des colonnes torsées, des ornements latéraux et un couronnement à fronton brisé, avec des champs rehaussés du motif typiquement Régence, dit «en mosaïque».

A la suite des actes de vandalisme et des vols perpétrés dans les années 1920, la famille von der Weid procéda à une nouvelle restauration du retable dans les années 1930: on remplaça certaines pièces de menuiserie, on ajouta un motif de prédelle, on appliqua la polychromie qui vient d'être restaurée et on ajouta dans les trois niches vides des sculptures de qualité très moyenne, sans aucun lien iconographique et stylistique avec les pièces originales. Elles sont aujourd'hui présentées sur l'un des côtés du retable.



L'autel et le retable vers 1930



a



b



c

Ivan Andrey



La chapelle a acquis son aspect actuel lors des transformations réalisées en 1600, bien datées par la charpente (1598/1599) et le berceau lambrissé (1599/1600; fig. 45). C'est probablement là que l'arcade a été obstruée et que les fenêtres des murs est et ouest ont été percées. Chacune d'entre elles est dotée d'un encadrement de molasse taillé au réparaioir, simple pour celle qui se trouve à l'ouest et mouluré d'une gorge amortie par un congé concave pour celle de la façade orientale. A la suite de ces travaux, une nouvelle cloche fut donnée en 1602 par Jean-Ulrich Gottrau et sa femme, Marie Erhart, alors propriétaires du domaine d'Ogoz⁸⁴.

En 1646, l'un des sommiers soutenant le clocheton a été remplacé simultanément à l'obstruction de la fenêtre du XV^e siècle par laquelle l'eau pouvait pénétrer et endommager ce sommier directement placé contre le mur.

La chapelle ne semble pas avoir fait l'objet de travaux importants durant les XVIII^e et XIX^e siècles, si ce n'est le renouvellement du retable du maître-autel et de nouvelles couches de peinture sur les murs et le plafond.

Une nouvelle restauration eut lieu de 1931 à 1935⁸⁵. En 1947, les fondations du mur oriental furent reprises en sous-œuvre et renforcées par deux piliers de béton coulé dans le terrain à une profondeur de deux mètres. C'est probablement durant ces travaux que le périmètre de l'édifice fut drainé, détruisant les couches archéologiques avoisinantes et les vestiges de l'annexe sur laquelle s'ouvrait l'arcade.

Les travaux de 1999 ont redonné un nouveau lustre à cette chapelle: l'extérieur a retrouvé ses murs chaulés d'un blanc éclatant et, à l'intérieur,



Fig. / Abb. 45
Chapelle Saint-Théodule, intérieur avant restauration
Kapelle Saint-Théodule, das Innere vor der Restaurierung

Fig. / Abb. 46
Vue générale du bourg en 1982
Ansicht der Vorburg im Jahr 1982

le berceau de bois a été débarrassé des couches de peinture qui le recouvraient, le sol a été remplacé, les parois rafraîchies et le mobilier, retable, tableaux et statues ont été restaurés grâce aux efforts et à la persévérance de l'Association pour la préservation et la mise en valeur des vestiges médiévaux de l'île d'Ogoz.

Le bourg

Avec les connaissances actuelles, seule une approche globale permet d'appréhender les caractéristiques du bourg et d'en saisir l'évolution (fig. 46). Nous disposons aujourd'hui d'un relevé plus complet et plus précis que celui de 1947 (voir fig. 20), d'une description de tous les murs apparents et d'une couverture photographique de chacun d'eux. Cette base a permis de restituer 29 bâtiments auxquels s'ajoutent la tour orientale (B. 1) et ses constructions annexes, soit quatre ou cinq constructions de moins que celles recensées en 1338⁸⁶.

Les fortifications

Le système défensif n'apparaît plus comme un ensemble unitaire constitué d'une enceinte, de la porte à l'ouest flanquée d'une tour, d'une autre tour liée à l'enceinte au sud (B. 2) et de la tour orientale, qui constituait un ensemble détaché. Aucun indice de l'existence d'une enceinte continue n'existe. Sur le flanc nord-est, la falaise d'une soixantaine de mètres formait un obstacle infranchissable qui suffisait amplement à lui seul. Par comparaison, les flancs est, sud et sud-ouest pouvaient paraître faibles, mais le talus

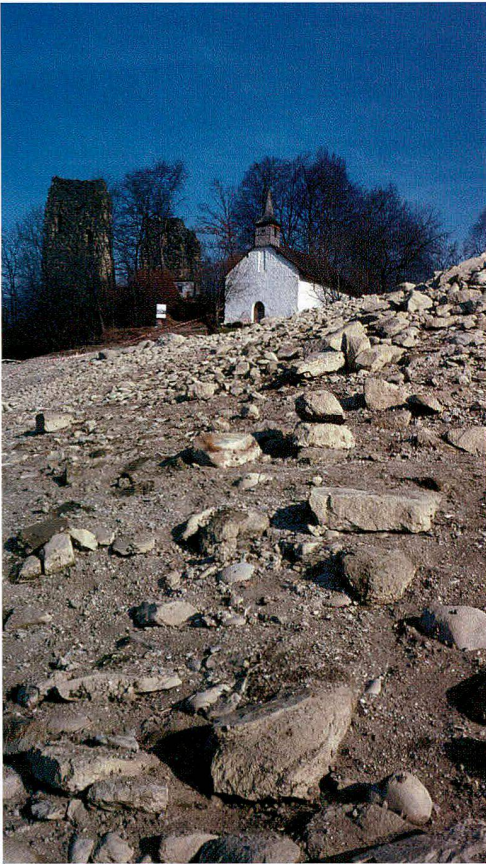


Fig. / Abb. 47
Vestiges du bâtiment sud (B. 2)
Reste des südlichen Gebäudes
(B. 2)

Fig. / Abb. 48
La tour orientale (B. 1) et ses annexes vues du sud en 1999
Der östliche Turm (B. 1) und seine Anbauten im Jahr 1999 von Süden gesehen

Fig. / Abb. 49
Bâtiment (B. 17) attenant à la porte du Bourg
Das an das Tor der Vorburg angrenzende Gebäude B. 17

était raide, entrecoupé de bancs de molasse et barré par une série de murs de soutènement, en particulier au sud, entre les bâtiments 1 et 2, à tel point qu'il constituait un obstacle amplement suffisant à la défense du bourg. Au sud, le bâtiment 2 se détache d'au moins quatre mètres des constructions avoisinantes. Avec ses dimensions respectables (9,50 x 19,50 m), ses murs régulièrement appareillés de carreaux de molasse et l'épaisseur moyenne de ses maçonneries, il apparaît comme une maison cossue qui, au vu de sa situation isolée dans la pente, pouvait remplir une fonction défensive (fig. 47). Faute d'indices architecturaux probants, le qualificatif de « maison forte » ne peut toutefois lui être attribué avec certitude. Quant à la tour orientale (B. 1) et ses dépendances, Flückiger y voit, à juste titre, la résidence de l'un des coseigneurs de Pont (fig. 48). Séparée du plateau par un fossé, probablement naturel, cette tour, la plus grande du site (10 x 11,50 m), était habitable, ainsi qu'en témoignent les éléments conservés, notamment une niche et une cheminée d'angle. Avec ses annexes, elle formait un ensemble au moins aussi vaste que celui de la tour centrale du château et possédait peut-être une poterne, qui s'ouvrait au sud sur un sentier menant au lit de la Sarine⁹⁷ et dont les murs de



soutènement mis au jour par l'érosion bordaient peut-être le tracé. A l'ouest, si le dispositif de la porte d'entrée ne peut être restitué avec précision, il est en revanche certain que la voie d'accès au bourg doit être légèrement décalée en amont, car une construction (B. 17; fig. 49), dont les robustes murs de tuf font face au chemin d'accès et qui était peut-être liée à la défense de la porte, a été située trop haut en 1947. Dans sa façade sud, une porte s'ouvre sur un escarpement de molasse, pour à desservir une galerie, ou un édicule abritant des latrines. Quinze mètres en amont, le mur de tuf qui ceinture le flanc sud du château était probablement intégré au dispositif de défense de l'entrée du bourg dont la porte reste à découvrir. Enfin, la butte castrale et ses constructions formaient la principale défense du bourg dont elles barraient et commandaient les accès par sa position surélevée. Dans cet ensemble, la tour sud jouait un rôle



prépondérant, car elle dominait directement la chaussée qui pénétrait dans le bourg. Ce fait explicite certainement aussi l'abandon de la tour nord, mal située pour offrir une protection efficace à la défense générale de l'éperon. Par ailleurs, aucune trace de l'enceinte occidentale restituée par Edmond Lateltin en 1947 (voir fig. 8) n'est apparue, que ce soit sous l'effet de l'érosion ou lors du suivi de la tranchée d'adduction d'électricité qui aurait dû recouper son tracé.

L'implantation des maisons

L'implantation des maisons s'est faite directement au niveau de la rupture de pente, voire même dans la pente pour les bâtisses situées dans la partie occidentale du rang nord (B. 18, 21, 20, 8, 13 et 9; fig. 50) et au sud-ouest, sous l'accès au bourg (B. 12, 6, 14 et 17). Sur le pour-

tour du bourg, la majorité des bâtiments présentent leur petit côté face à la place, selon le système de parcelles en lanières qui caractérise les villes médiévales de nos régions, mais quelques-uns semblent bien offrir leur long côté sur la place (B. 18, 11, 3 et 14). Le front de leurs façades arrière se substituait à l'enceinte et au *pomerium* imaginés par Flückiger, à l'évidence superflus. Ce front ne semble pas avoir été continu, mais il a pu l'être au moment où le bourg était le plus peuplé. Cette disposition constitue la règle dans de nombreux bourgs et villes médiévales qui occupent une situation comparable; la vieille ville de Fribourg illustre bien le phénomène.

Enfin, trois constructions sont isolées sur la partie plane du bourg:

- au nord, un rural du XVIII^e ou XIX^e siècle détruit en 1947 (B. 7);
- à l'ouest, au pied de la chapelle, un bâtiment repéré en 1947 qui n'apparaît plus aujourd'hui (B. 24);
- au centre, un petit édifice (7 x 8,50 m) qui abritait la forge (B. 19), comme le montrent les rejets de scories ramassés à proximité (rien ne permet cependant d'affirmer qu'elle était en fonction en 1402, date de l'unique mention d'un forgeron à Pont).

Restituer des maisons dont les façades donnant sur la place du bourg s'aligneraient régulièrement se révèle impossible; seules quelques bâtisses du rang sud-est, si tant est qu'il ait été continu, étaient alignées au niveau de leurs façades exposées au talus. Deux maisons du rang nord-est semblent même avoir été précédées d'une cour (B. 10 et 22; fig. 51), selon une disposition de l'état primitif de la ville d'Hermance fondée ou agrandie par Aymond de Faucigny en 1247⁸⁸, ou à La Bâtiaz d'Estavayer-le-Lac en 1338⁸⁹.

Les constructions du bourg

A ces constatations d'ordre général s'ajoutent celles concernant les bâtiments eux-mêmes. Ils offrent un éventail très varié, tant par leur mode de construction que par leurs dimensions.

La qualité des maçonneries, très diverse, dénote de nombreuses campagnes de construction et de transformations dont témoignent les observations de chronologies relatives. La tour orientale (B. 1), la «maison forte» du flanc sud et quelques constructions (B. 8, 14, voire 9, 10 et 18) montrent encore aujourd'hui des maçonneries de qualité, alors que d'autres apparaissent beau-

Fig. / Abb. 50

Maison de la pente nord (B. 9); la souche met en évidence l'intense érosion de cette zone
Ein Haus am Nordhang (B. 9); der Baumstumpf führt die starke Erosion in diesem Bereich vor Augen

Fig. / Abb. 51

Pavage devant la cour du bâtiment 10
Pflasterung vor dem Hof von Gebäude 10

coup plus légères et moins soignées (B. 4, 15 et 11). La proportion entre le bois ou le pan de bois et la pierre reste à établir, mais il semble que les constructions de pierre devaient occuper une large part.

Les dimensions des édifices repérés sont très variables. Leurs longueurs oscillent entre 10 et 28 m, leurs largeurs entre 5 et 12 m. De telles différences sont non seulement révélatrices de décalages chronologiques, mais aussi de fonctions différentes, ce qu'atteste une reconnaissance des biens de feu Philippa de Pont au milieu du XV^e siècle⁹⁰, qui mentionne au moins une remise dans le bourg et peut-être une grange située près de la porte du bourg, sans qu'il soit précisé si elle se trouve à l'intérieur ou à l'extérieur. Ce document signale également des jardins, qui n'ont certainement jamais occupé le bourg, mais qui devaient s'étaler dans la pente bien exposée au sud, sous le bourg, tout comme pour les maisons du rang sud de la Grand-Rue à Fribourg. A l'heure actuelle, il est possible d'affirmer qu'au moins huit bâtisses ont indubitablement été érigées comme maisons d'habitation (B. 9, 13, 8, 19, 10, 2, 12 et 14); deux d'entre elles au moins étaient excavées (B. 10 et 12). La désertion progressive du bourg a certainement entraîné la transformation de maisons existantes en dépendances utilitaires, remises ou ruraux, avant leur abandon définitif. De telles mutations de fonctions consécutives à une perte de population sont encore perceptibles à Estavayer-le-Lac (ruelle du Bordet 2-4, rue de Thiolleyres 15A).

Enfin, les faibles quantités de tuiles récoltées sur le site et l'aspect «moderne» de la plupart d'entre elles prouvent que seules quelques constructions en étaient couvertes à la fin du Moyen Age. Les plus anciens fragments découverts ne paraissent pas antérieurs au XIV^e ou XV^e siècle et proviennent essentiellement du pied des tours. La majorité des constructions devaient être recouvertes de tavillons, comme c'était le cas dans la plupart des villes de la région jusqu'au XV^e siècle, même dans une ville de la taille de Fribourg⁹¹. Ajoutons que la céramique de poêle, gobelets et catelles, atteste la présence de fourneaux aussi bien dans la partie castrale que dans le bourg⁹².

Entre bourg de château et ville

La nouvelle vue d'ensemble, qui bénéficie maintenant d'une large base de comparaison

donnée par les nombreux travaux des vingt dernières années dans le domaine et qu'il serait fastidieux de citer ici, offre une image assez éloignée de la ville neuve planifiée envisagée par Flückiger. Elle apparaît au contraire comme un ensemble de constructions dont l'implantation progressive a été dictée par la topographie du site et la taille restreinte du plateau. Bien que plus dense, cette implantation est tout à fait comparable à celle du bourg de château de Berthoud, l'*Alter Markt*, qui débuta au XIII^e pour se terminer au XIV^e siècle⁹³ et qui abritait, entre autres, les ministériaux des Zaehringen puis des Kybourg. Là aussi, le front des façades arrière des maisons, celui des maisons-tours notamment, entre dans le système de défense du site, érigé en étapes successives. A l'opposé, les villes neuves de la région contrastent par leur régularité. Même Rue, pourtant établie sur un site contraignant, montre une implantation plus régulière⁹⁴. Nous avons donc bien affaire à un bourg de château dont la morphologie générale s'apparente plus à celle des *castra* des XII^e-XIII^e siècles, ces bourgs seigneuriaux du sud de la France tels Allègre (Gard)⁹⁵ ou Excideuil (Dordogne)⁹⁶ où se côtoyaient les tours des coseigneurs, qu'à l'une des créations urbaines contemporaines qui se situent sur le Plateau Suisse⁹⁷ et qui, bien que beaucoup plus régulières que Pont-en-Ogoz, n'obéissaient pas à des règles aussi schématiques que voulut le croire Flückiger. La réalité des faits est plus nuancée et Pont-en-Ogoz ne peut plus être classée parmi les villes neuves ou leurs extensions planifiées. Ce sont avant tout un château et son bourg, qui ont connu un certain essor aux XIII^e et XIV^e siècles et attiré une population qui ne se limitait pas à l'entourage des coseigneurs, mais regroupait aussi quelques «bourgeois» dont les mentions ont permis de faire accéder le bourg au rang de ville, ou plutôt, vu sa taille très réduite, de villette. Pont-en-Ogoz est ce que l'on peut appeler, selon la définition de Marcel Grandjean⁹⁸, une ville d'accession, l'une des plus petites de la région. Plus que le morcellement de la seigneurie, c'est certainement cette taille réduite qui fut l'un des facteurs de sa disparition précoce. Sans droits de marché, avec une population trop faible, un territoire trop exigu et une trop forte densité de villes entre Fribourg et Gruyères, Pont-en-Ogoz n'a pas pu se relever de la peste du milieu du XIV^e siècle⁹⁹.

Le matériel archéologique

Les objets médiévaux mis au jour sur le site de Vers-les-Tours sont relativement peu nombreux et la céramique de poêle domine largement. La vaisselle n'a été découverte qu'en faibles quantités, mais les objets métalliques sont plus nombreux grâce au passage systématique du détecteur à métaux. Aux ramassages systématiques de 1982, 1999 et 2003 s'ajoutent les objets exhumés en 1947-1948 ainsi que des récoltes ponctuelles, dont celles de Hans Pawelzik en 1976, particulièrement riches en objets métalliques. L'ensemble de ces objets découverts hors contexte archéologique, ou sans indications précises hormis les mentions de «bourg» ou de «château» pour quelques catelles de 1947-1948, ne nous apporte aucune précision sur les débuts de l'implantation médiévale. Cependant, aucun d'entre eux ne semble antérieur au XIII^e siècle et la plupart remontent aux XIV^e, XV^e et XVI^e siècles. Certains, plus tardifs, témoignent d'une fréquentation constante du site. Le catalogue que nous publions ici se limite donc à un échantillonnage des pièces représentatives.

Hormis quelques artefacts de bronze protohistoriques (âges du Bronze et du Fer) et cinq monnaies romaines, les objets métalliques remontent au Moyen Age ou à l'époque moderne. Clous, fragments de ferrures, chaînons de crémaillère, outils ou fers à chevaux restent difficilement datables. En revanche, les clefs à anneaux en forme de losange et pènes à découpe simple sont généralement qualifiées de gothiques, mais sans contexte précis; les quatre exemplaires découverts entre 1947 et 1999 n'offrent pas de jalons chronologiques très précis. Quant aux quelques autres, elles ne semblent pas antérieures au XVI^e siècle.

L'état fragmentaire de la dizaine de lames de couteaux n'est également d'aucun secours pour la chronologie. Notons la présence, sur une lame très corrodée, d'une estampille de forgeron incrustée de cuivre qui est quasiment identique à celle d'un couteau de table provenant de la Grand-Rue 7 à Fribourg¹⁰⁰ et attribué au XVI^e siècle.

Enfin, deux pointes de carreaux d'arbalète à section rhombique et en «forme de feuille de saule» (cat. n° 1) appartiennent à un type qui apparaît au XIII^e siècle et perdure jusqu'au XV^e. Ce genre de pointe est particulièrement répandu en Europe centrale, ce qui n'est pas le cas de l'exem-

plaire de forme triangulo-pyramidale (cat. n° 2), certes fréquent au sud des Alpes, mais qui reste rare au nord. Ce deuxième type a été en usage aux XIV^e et XV^e siècles¹⁰¹.

Les objets en métaux non ferreux comprennent bien sûr des monnaies¹⁰². Parmi quelques objets informes en plomb et des balles, deux rouelles se singularisent, car elles sont habituellement plutôt attribuées à la période de La Tène¹⁰³, mais ici, hormis un bracelet creux à nodosités¹⁰⁴, aucun autre objet n'étaye cette datation. Nos deux exemplaires (cat. nos 3 et 4), de tailles réduites et de section *grosso modo* triangulaire, sont respectivement rehaussés de huit et six cabochons; leur perforation tronconique tend à accréditer l'hypothèse de fusaioles, ce que conforte également le contexte, aucun objet en plomb de ce type n'étant connu à l'âge du Fer.

Les rares trouvailles en bronze sont peu significatives: petites boucles, de chaussure probablement, pied de chandelier ou de petite marmite, anneaux et crochets de vêtement appartiennent tous à la fin du Moyen Age. A cela s'ajoutent des fermoirs et éléments de ceintures que leurs décors maniéristes estampés et gravés font remonter au XVI^e siècle.

La vaisselle, peu présente, est plutôt tardive. Les fouilles de 1947 comme les derniers ramassages ont livré surtout des fragments de plats, d'assiettes ou de jattes à décor d'engobe à la barbotine qui apparaissent dans nos régions durant la seconde moitié du XVI^e siècle; ces récipients appartenaient donc aux derniers habitants de Pont-en-Ogoz. Les fragments d'une gourde ornée de lignes concentriques et ondulées (cat. n° 5), recouverte d'une glaçure vert foncé légèrement grenue appliquée sur une pâte gris clair remontent probablement au XV^e siècle; il s'agit du premier récipient de ce type découvert dans notre canton.

La céramique de poêle est répartie sur tout le site et rien ne distingue les exemplaires du bourg de ceux du château. Les pièces les mieux conservées ont été découvertes lors des fouilles de 1947-1948. Par ailleurs, un lot appréciable a été mis au jour à proximité de la chapelle, dans un remblai situé directement sous la couche de terre végétale; la présence, dans cette horizon, d'objets récents laisse supposer qu'il s'agit des rejets des fouilles de 1947-1948. Le reste des trouvailles provient des ramassages de

surface. La majorité des fragments remontent à la seconde moitié du XIV^e siècle, mais quelques-uns, issus de gobelets, pourraient être antérieurs; les catelles les plus tardives sont peu nombreuses et très fragmentaires. Si les pièces provenant des fouilles constituent manifestement le fruit d'une sélection des plus beaux exemplaires, celles provenant des ramassages de 1999 et 2003 reflètent certainement mieux la répartition réelle des types, car tout ce qui était visible a été récolté. La période qui domine est également le XIV^e siècle; vient ensuite le XVI^e siècle et enfin le XIII^e, avec quelques fragments de gobelets. Cette répartition chronologique reflète l'évolution de l'agglomération médiévale, le XIV^e siècle y ayant certainement été l'un des plus prospères. Malgré la peste qui avait réduit la population d'un tiers, les survivants avaient encore les moyens de s'offrir des poêles qui n'étaient plus constitués que de simples gobelets, mais également de catelles. Cette nouveauté qui fait son apparition durant le deuxième quart du XIV^e siècle ne séduit pas seulement les nobles, mais également les habitants du bourg. Il est à relever qu'en milieu rural, les catelles apparaissent à la même époque, soulignant leur très rapide diffusion¹⁰⁵.

Les gobelets les mieux conservés proviennent des abords de la chapelle. Avec leur diamètre supérieur à leur hauteur, ils rappellent les écuelles, et leur bord se termine par une lèvre déjetée ornée d'une gorge. Ils sont revêtus d'un vernis brun à l'intérieur. Ce type de gobelet (cat. n^{os} 6 et 7) coexiste avec les premières catelles. Les appliques constituent, au sein de la céramique de poêle, une catégorie particulière qui se situe à mi-chemin entre les gobelets et les catelles, mais rien ne permet aujourd'hui d'affirmer que ce type a précédé ces dernières. Cette forme, avec simple tenon ou corps d'ancrage tourné, est attestée sur tout le Plateau suisse. L'applique représentant une tête d'animal, probablement un chien (cat. n^o 8), n'a pas d'équivalent alors que celle représentant un visage barbu, peut-être un prophète (cat. n^o 9), est également connue à Belfaux¹⁰⁶ – toutes deux sont certainement issues du même moule –, et à Fribourg, où sa taille est réduite¹⁰⁷.

Les catelles les mieux conservées, toutes à vernis sans engobe, proviennent des fouilles de 1947-1948; elles présentent le même cadre formé d'un réglot et appartenaient au corps du poêle. Trois types ont pu être mis en évidence.

Le premier comprend une catelle de corps de demi-module (cat. n^o 10) et est tout à fait exceptionnel. Ce type est certes connu à partir du XV^e siècle, mais il s'agit là de catelles de module normal qui ont été coupées au fil avant séchage. La pièce mise au jour à Pont-en-Ogoz prouve que le montage bord à bord et en quinconce des parois du fourneau était déjà pratiqué au XIV^e siècle. Le deuxième type, aussi constitué de catelles de corps, est de loin le plus commun. Les modules des catelles de Pont-en-Ogoz sont supérieurs à ceux du Bourg 30 à Gruyères¹⁰⁸, mais ils restent plus petits que ceux du XV^e siècle, étrangement absents à Pont. Leur iconographie ne se démarque pas de celle en vogue alors¹⁰⁹, mais hormis deux exemplaires, un à la sirène (cat. n^o 11) et un à la rose (cat. n^o 16)¹¹⁰, les autres (cat. n^{os} 12, 14 et 15) sont issus de moules pour lesquels nous ne connaissons pas encore de parallèles précis. Par exemple, le pélican et ses petits (n^o cat. 13) se retrouvent à Gruyères et à Romont, mais dans une exécution différente¹¹¹. Enfin, le troisième type, soit une catelle-niche de corps, est également largement diffusé, mais l'exemplaire de Pont se distingue des autres par les motifs alternés de ses écoinçons (cat. n^o 17). Pour compléter l'inventaire des formes mises au jour à Pont, nous mentionnerons encore quelques fragments de catelles de couronnement à gable découverts en prospection comme en 1947-1948. Quant au(x) lieu(x) de fabrication de cette céramique de poêle, il(s) reste(nt) à définir, aucun potier n'étant signalé à Pont.

Bilan et perspectives

Les récentes recherches menées sur le site de Pont-en-Ogoz soulignent l'originalité de cette agglomération médiévale, dans le cadre de l'ample phénomène de création de la plupart des villes suisses, soit près de 200¹¹². À côté des villes neuves aux plans réguliers, celles qui ont commencé par se développer à partir d'un noyau préexistant, établissement religieux (Payerne) ou château (Estavayer-le-Lac ou Pont-en-Ogoz), présentent souvent une organisation moins régulière.

À Estavayer-le-Lac, les maisons se sont d'abord agglutinées autour du noyau castral avant de former de nouveaux quartiers plus réguliers, celui des Chavannes vers 1300 puis de La Bâtiaz

dès 1338, pour lequel la charte de fondation précise exactement la disposition des parcelles et des constructions. Ici comme à Pont, la subdivision de la seigneurie, phénomène loin d'être exceptionnel au Moyen Age, se matérialise par la construction de plusieurs châteaux. A Estavayer-le-Lac, les trois châteaux, ceux de La Motte-Châtel, de Chenaux et de Savoie, occupent des positions bien distinctes. La ville s'est développée devant La Motte-Châtel, et les défenses principales du château de Chenaux, initialement isolé, ont plutôt été orientées contre la ville¹¹³. Enfin, seul le château de Savoie, qui occupait l'angle sud du quartier de Chavannes, concourait à la défense de la ville. Le premier château de La Motte-Châtel a été abandonné dans le courant du XV^e siècle au profit d'une maison plus confortable sise à proximité, à l'impasse de La Motte-Châtel 8¹¹⁴. A Pont, la subdivision des seigneuries atteint une rare ampleur. Leurs sièges se côtoient sur une surface restreinte, constituant une juxtaposition de deux petits châteaux très compacts qui manifestent chacun leur souveraineté par une tour, formant la principale défense du bourg sur la butte castrale. La tour orientale avec ses constructions annexes forme le troisième centre de pouvoir bien matérialisé, dont la position complète la défense du bourg tout en soulignant la mainmise seigneuriale sur ce dernier. Cette concentration de résidences seigneuriales dotées chacune d'une tour maîtresse confère à Pont un caractère unique dans notre région.

Alors qu'à Estavayer-le-Lac, les maisons ont englobé la butte castrale primitive en la fondant avec la ville, à Pont, malgré l'exiguïté du site, les châteaux sont restés bien distincts. Dans la majorité des cas, les extensions urbaines se sont faites au-delà du bourg de château, mais ici les maisons n'ont jamais débordé du bourg primitif où l'implantation générale des constructions ainsi que leurs caractéristiques individuelles s'apparentent plus à celles d'un *castrum*, bourg de chevaliers où l'habitat aristocratique occupe une large part du domaine bâti, participant à la défense de l'ensemble de manière prépondérante. A Pont, cette forte domination seigneuriale est encore accentuée par la population de la ville, assurément l'une des plus faibles de Suisse au début du XIV^e siècle, et par l'une des créations urbaines les plus originales de notre canton, qui souligne la complexité et la diversité de la genèse d'une ville au Moyen Age.

Compte tenu de la difficulté de planifier de nouvelles recherches sur le site, les périodes d'étia-ges étant toujours plus irrégulières, nous devons nous borner à assurer le suivi archéologique des futures étapes des travaux d'entretien pour compléter peu à peu nos connaissances. Il s'avère impossible d'envisager de réelles campagnes de fouilles, et plutôt que mener des sondages ciblés pour répondre à des questions ponctuelles en troublant la vue de l'ensemble, il serait judicieux de concentrer nos efforts pour préserver et transmettre ce site unique à nos successeurs. Les données récoltées n'ont pas été complètement exploitées puisqu'il manque encore une étude exhaustive du matériel archéologique. Cependant, elles suffisent amplement à l'évaluation du potentiel archéologique ainsi qu'à la délimitation des parties les plus sensibles du site de manière à bien cadrer les objectifs des prochaines interventions et à limiter à l'essentiel les mesures de protection. Par ailleurs, aucune investigation géophysique n'a encore été menée, mais une couverture géoradar serait à même de compléter sensiblement nos connaissances du sous-sol, sans porter atteinte aux couches archéologiques. Malgré des conditions d'accès difficiles, le site de Pont-en-Ogoz/Vers-les-Tours est encore susceptible de nous dévoiler une partie de sa riche et longue histoire.

Les trouvailles monétaires de Pont-en-Ogoz/ Vers les Tours

Les différentes interventions menées sur le site d'Ogoz depuis les premières fouilles en 1947/1948 jusqu'aux campagnes de 1999 et 2003 en passant par les prospections de l'archéologue amateur Hans Pawelzik en 1979 ont livré douze monnaies et un jeton datés du I^{er} au XVI^e siècle après J.-C. Ces objets proviennent de ramassages de surface effectués dans la zone du bourg.

Ces trouvailles se divisent en deux groupes chronologiquement distincts:

- cinq frappes romaines, dont trois remontent certainement au I^{er} siècle et deux au III^e siècle;
- sept émissions et un jeton de provenances diverses datés entre le deuxième quart du XIV^e et la fin du XVI^e siècle.

La présence de cinq monnaies romaines à Pont-en-Ogoz n'est pas insolite si l'on considère que le site, implanté dans un territoire densément occupé, devait se trouver sur un point de passage lié au commerce local, voire régional.

Les émissions médiévales et modernes rassemblent des modules variables, du plus petit, l'obole ou la maille, au plus gros, le teston. Étonnamment, aucune monnaie fribourgeoise n'est répertoriée.

Le XIV^e siècle a livré deux deniers du duché de Milan et une obole de l'évêché de Lausanne.

De l'atelier de Gênes émane un teston, pièce d'argent de gros module créée au XV^e siècle. Le XV^e siècle est également illustré par un jeton de compte probablement issu de l'atelier de Tournai. Rappelons que les jetons – qui tirent leur nom de l'usage qui voulait que l'on compte en «gectant» ces pièces sur un tissu de bure compartimenté en cases et en colonnes – servaient aux opérations de compte aussi bien publiques (dans les administrations) que privées (par les marchands par exemple).

Enfin, le XVI^e siècle est représenté par deux mailles du duché de Savoie et un kreutzer du comté de Neuchâtel, dont l'atelier fut réouvert en 1589 sous l'impulsion de Marie de Bourbon, régente de son fils Henri I^{er} d'Orléans duc de Longueville et comte de Neuchâtel. Ces trois émissions se rattachent à la période de déclin du bourg doivent certainement être mises en relation avec l'autorisation de récupération des pierres des tours que Fribourg accorda au début du XVI^e siècle et renouela en 1592.

Malgré le faible échantillonnage de trouvailles par période monétaire, le faciès qui se dessine reflète bien la diversité de la circulation régionale des frappes que l'on rencontre habituellement pour les époques concernées.

Anne-Francine Auberson

Bibliographie

CNI

Corpus Nummorum Italicorum, 20 vols. Rome 1910-1943. Réédition des 20 vols A. Forni, Bologne 1969-1971: Vol. III: *Liguria, Isola di Corsica*. Vol. V: *Lombardia (Milan)*.

DWM

E. Demole – W. Wavre – L. Montandon, *Histoire monétaire de Neuchâtel*, Neuchâtel 1939.

Dolivo

D. Dolivo, *Les monnaies de l'évêché de Lausanne (Catalogues des Monnaies Suisses II)*, Berne 1961.

Mitchiner

M. Mitchiner, *Jetons, Medalets & Tokens*. Vol. 1: *The Medieval Period and Nuremberg*, London 1988.

Normanby

R. Bland – A. Burnett (éds), *The Normanby hoard and other Roman coins hoards, Coin Hoards from Great Britain VIII*, Londres 1988.

RIC

C.H.V. Sutherland, *The Roman Imperial Coinage vol. I: From 31 BC to AD 69*, London 1984. P.H. Webb, *The Roman Imperial Coinage vol. V, 1: Valerian I to Florian*, London 1968².

Simonetti

L. Simonetti, *Monete italiane medioevali e moderne*, vol. I in 3 parte: Casa Savoia, Firenze 1967-1969.

Troussey

S. Estiot, «Le trésor de Troussey (Meuse): 5864 antoniniens et nummi, 303 AD», *Trésors Monétaires XVII*, 1999, 181-303 et pl. XXII-LI.

Tibère pour Auguste divinisé?

Atelier indéterminé, as, 22/23-30

A/ [DIVVS AVGVSTVS PATER]

Tête radiée à gauche

R/ [S = C] à l'exergue [PROVIDENT]

Autel?

RIC I², 99, 81

SAEF Inv. n° 7644: AE; 4,400 g; 27,5/25,2 mm; 999°.

(N° Fouille: 99/17)



Autorité indéterminée

Atelier indéterminé, as, I^{er} siècle?

A/ [I]; tête à gauche?

R/ [I]; fruste

RIC -

SAEF Inv. n° 7646: AE; 5,177 g; 24/23,1 mm; 999°.

(N° Fouille: 99/19)



Autorité indéterminée

Atelier indéterminé, demi-as, I^{er} siècle?

A/ [I]; fruste

R/ [I]; fruste

RIC -

SAEF Inv. n° 8291: AE; 3,990 g; 20,7/13,8 mm; 999°.

(N° Fouille: 99/41)



Gallien

Rome, antoninien, 260-268

A/ GALLIENVIS AVGI

Tête radiée à droite

R/ APOILLINI CONS AVGI // G

Centaure à gauche tenant un globe dans sa main droite (et un gouvernail par-dessus l'épaule gauche)

Normanby 95, 93 (pl. 7, 93)

SAEF Inv. n° 7648: AE; 2,096 g; 20,1/18,9 mm; 160°.

(N° Fouille: 99/21)



Claude II

Rome, antoninien, 268-270
 A/ IMP C CLAVDIVS AVG
 Buste drapé, cuirassé, radié à droite
 R/ IOVI VICTORI
 Jupiter debout à gauche portant foudre et sceptre
 RIC V, I, 54; Troussey 1992-2001
 SAEF Inv. n° 1242: Bl; 2,412 g; 17,8/17,2 mm; 340°.
 (N° Pawelzik: 79/4)

**Milan, seigneurie, Azzone Visconti**

Milan, un denier et demi, 1329-1339
 A/ + .MEDIOLAINVIM
 Croix pattée
 R/ [+ .S.AMBROISIVS
 Buste du saint mitré et nimbé entre les lettres A et 3
 CNI V, 69, 17
 SAEF Inv. n° 1243: Bl; 0,834 g; 16,7/16,3 mm; 020°.
 (N° Pawelzik: 79/1)

**Milan, duché, Gian Galeazzo Visconti**

Milan, denier, 1395-1402
 A/ + .COMES VIRTVTVM
 Croix fleuronée
 R/ + .D.MEDIOLANI 3C
 les lettres A et 3
 CNI V, 98, 100
 SAEF Inv. n° 8273: Bl; 0,409 g; 14,6/13,7 mm; 030°.
 (N° Fouille: 03/298)

**Ligurie, Pietro di Campofregoso**

Gênes, teston, 1450-1458
 A/ IHS:P:C:DVIX IANVI:XXVI: (lettres gothiques)
 Châtel génois
 R/ +:CONRAD:REX:RO: O: (lettres gothiques)
 Croix pattée dans un grènetis
 CNI III, 136, 24
 SAEF Inv. n° 7645: Bl; 2,992 g; 25,8/25,1 mm; 200°.
 (N° Fouille: 99/18)

**Savoie, duché, Charles II**

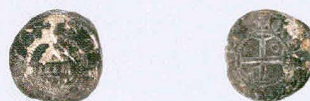
Atelier indéterminé, maille, 1504-1553
 A/ KAROLVS DVIX SAIBIAVID
 Ecu savoyard dans un grènetis
 R/ [I] ; Croix fourchée cantonnée de globules
 Simonetti I, 1, 301, 106
 SAEF Inv. n° 7642: Bl; 0,695 g; 16,3/14 mm; 999°.
 (N° Fouille: 99/15)

**Savoie, duché, Charles II**

Cornavin, maille, 1528-1532
 A/ [I S I]
 Ecu savoyard dans un grènetis
 R/ MARCHIO INJCC
 Croix fourchée cantonnée de globules
 Simonetti I, 1, 301, 106/1
 SAEF Inv. n° 1244: Bl; 0,414 g; 15,2/14,1 mm; 200°.
 N° Pawelzik: 79/2

**Lausanne, évêché, Anonyme**

Lausanne, obole, 1275-1375
 A/ +SEDES LAVS
 Temple à cinq colonnes placé sur un anneau
 entre deux globules; grènetis
 R/ +CIVIT'EQSTRI
 Croix pattée cantonnée au 2° d'un besant et
 au 3° d'un fer à flèche; grènetis
 Dolivo 29
 SAEF Inv. n° 1245: Bl; 0,341 g; 13,2/12,6 mm; 250°.
 N° Pawelzik: 79/3

**Neuchâtel, comté, Henri I d'Orléans-Longueville**

Neuchâtel, kreutzer, 1590
 A/ H [DI] LONG [CS] NEOC
 Ecu écartelé d'Orléans-Longueville et Neuchâtel,
 couronné et accosté de 9-0
 R/ OCVLI DOM SVPIEIR IVSTOS
 Croix fourchée cantonnée de 4 H
 DWM 272, 17
 SAEF Inv. n° 7641: Bl; 0,869 g; 20,3/19,1 mm; 040°.
 (N° Fouille: 99/14)

**France**

Tournai?, jeton à l'écu de France, 1415-1497
 A/ x AVE MARIA (2annelets) GRACIA∞
 Ecusson de trois lys posés deux et un dans un grènetis
 R/ -; Dans un quadrilobe, croix à triple nervure avec une
 rosace en son centre et une fleur de lys aux extrémités,
 cantonnée aux quatre intersections internes alternativement
 des lettres gothiques A et M et externes d'un anneau accosté
 de deux globules.
 Mitchiner 686, 227, mais GRACIA∞
 SAEF Inv. n° 507: Bl; 2,526 g; 28,6/28,3 mm; 999°.
 (N° Fouille: 47/48/1)



Catalogue

Tout les objets sont illustrés à l'échelle 1:3, sauf les nos cat. 1-2 (1:2) et 3-4 (1:1)

1 Inv. PEO-TO 99/257

localisation: bourg
pointe de carreau d'arbalète de section rhombique, en forme de «feuille de saule», douille tronconique
matière: fer
L: 6,50 cm; diam. douille: 1 cm
XIII^e-XV^e siècles

2 Inv. PEO-TO 99/81

localisation: bourg
pointe de carreau d'arbalète de forme triangulopyramidale, douille tronconique
matière: fer
L: 8,50 cm; diam. douille: 1,30 cm
XIV^e-XV^e siècle

3 Inv. PEO-TO 99/12

localisation: bourg
rouelle à huit cabochons, fusaiole?
matière: plomb
diam: 2,20 cm; diam. perforation: 0,60-0,70 cm
La Tène? Moyen Age?

4 Inv. PEO-TO 76/737

localisation: bourg
rouelle à six cabochons, fusaiole?
matière: plomb
diam: 1,95 cm; diam. perforation: 0,80-0,85 cm
La Tène? Moyen Age?

5 Inv. PEO-TO 99/730

localisation: bourg
gourde
pâte grise à dégraissant fin
verniss externe vert foncé, sans engobe
h. conservée: 12,10 cm; l. conservée: 8,20 cm;
diam. restitué: 17,60 cm
XV^e siècle

6 Inv. PEO-TO 99/731

localisation: entre bourg et château
gobelet de poêle
pâte ocre-rouge à grise, dégraissant fin
verniss interne brun, sans engobe
bord à lèvres déjetées et creusées d'une gorge;
panse cannelée
h.: 7,50 cm; diam. base: 14,50 cm; diam.
ouverture: 16 cm
XIV^e siècle

7 Inv. PEO-TO 99/732

localisation: entre bourg et château
gobelet de poêle
pâte ocre rouge à dégraissant fin
verniss brun, sans engobe
bord à lèvres déjetées et creusées d'une gorge;
panse cannelée
h: 7,30 cm; diam. base: 8,50-10,80 cm; diam.
ouverture: 10 cm
XIV^e siècle

8 Inv. PEO-TO 47/295

localisation: château
applique de poêle en forme de tête de chien?
pâte orangée à dégraissant fin
verniss brun
h.: 12,50 cm; l. conservée: 10 cm
seconde moitié du XIV^e siècle

9 Inv. PEO-TO 47/294

localisation: château
applique de poêle en forme de visage barbu
pâte ocre rouge à dégraissant fin
verniss brun, sans engobe
h.: 14 cm; l. conservée: 10,50 cm
seconde moitié du XIV^e siècle

10 Inv. PEO-TO 47/296

localisation: château
catelle de corps de demi-module
pâte rouge à brune, dégraissant fin
verniss brun, sans engobe
cadre mouluré d'un réglet
motif: personnage barbu debout, de face,
vêtu d'une culotte bouffante et d'un surcot
h.: 15,40 cm; l: 7,20 cm
seconde moitié du XIV^e siècle

11 Inv. PEO-TO 47/285

localisation: non précisée
catelle de corps
pâte rouge-orange à dégraissant fin
verniss vert olive à brun, sans engobe
cadre mouluré d'un réglet
motif: sirène couronnée
H.: 14,30 cm; l.: 14,30 cm
deuxième quart-seconde moitié du XIV^e siècle

12 Inv. PEO-TO 47/284

localisation: château
catelle de corps
pâte ocre rouge à dégraissant fin
verniss vert, sans engobe
cadre mouluré d'un réglet
motif: signe zodiacal du poisson entouré de
rinçaux de feuillages stylisés
h.: 14 cm; l: 14 cm
seconde moitié du XIV^e siècle

13 Inv. PEO-TO 47/289 (coupe et photo) et 286-290-293

localisation: bourg
catelle de corps
pâte grise et orange, à dégraissant fin
verniss vert olive à brun, sans engobe
cadre mouluré d'un réglet
motif: pélican ressuscitant ses petits de son sang;
les petits sont placés dans un panier sous lequel
rampe un démon en forme de serpent
h.: 14,50 cm; l. conservée: 10,70 cm; l. restituée:
14,50 cm
deuxième quart-seconde moitié du XIV^e siècle

14 Inv. PEO-TO 47/287

localisation: château
catelle de corps
pâte ocre-rouge et grise, à dégraissant fin
verniss vert olive, sans engobe
cadre mouluré d'un réglet
motif: oiseau à droite
h. conservée: 9,50 cm; l. conservée: 13 cm
deuxième quart-seconde moitié du XIV^e siècle

15 Inv. PEO-TO 47/291

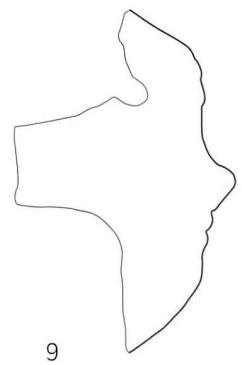
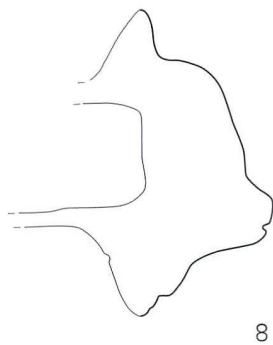
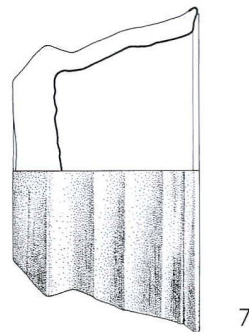
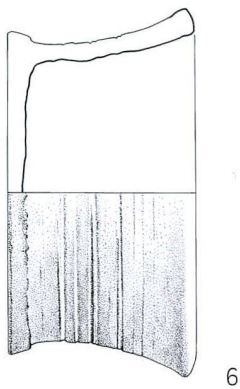
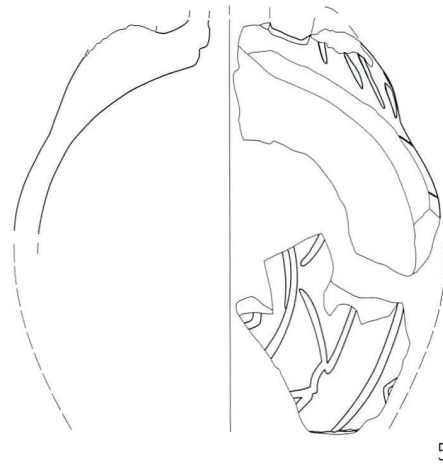
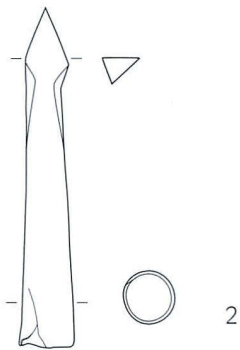
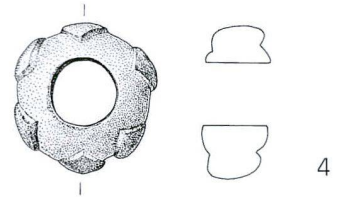
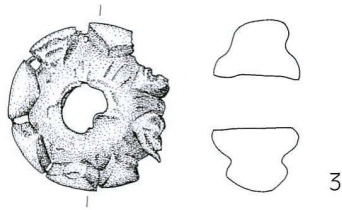
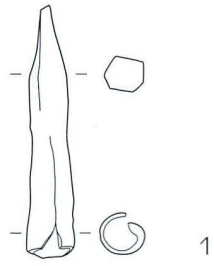
localisation: château
catelle de corps
pâte ocre rouge et grise, à dégraissant fin
verniss brun foncé, sans engobe
cadre mouluré d'un réglet
motif: arrière-train d'un cerf à droite (motif complet découvert en 1947, mais partie antérieure perdue depuis)
h. conservée: 10,30 cm; l. conservée: 7,50 cm
seconde moitié du XIV^e siècle

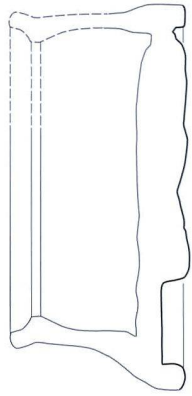
16 Inv. PEO-TO 47/288

localisation: château et bourg
catelle-niche de corps
pâte gris orangé à dégraissant fin
verniss vert, sans engobe
cadre mouluré d'une baguette
motif: rose à deux rangs de cinq pétales globuleux
h.: 14,50 cm; l.: 14,50 cm
seconde moitié du XIV^e siècle

17 Inv. PEO-TO 47/283

localisation: château et bourg
catelle-niche de corps
pâte orangée à dégraissant fin
verniss brun-vert, sans engobe
cadre mouluré d'un réglet
motif: quadrilobe bordé de deux filets et cantonné
de fleurs de lys et de rosettes alternées
h.: 16 cm; l.: 14 cm
seconde moitié du XIV^e siècle

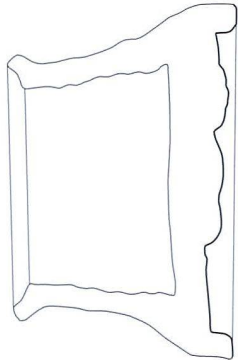




10



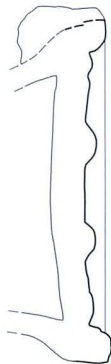
14



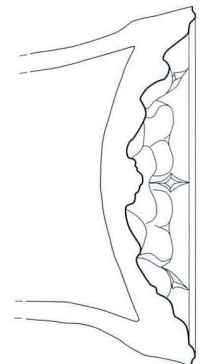
11



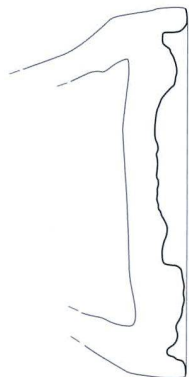
15



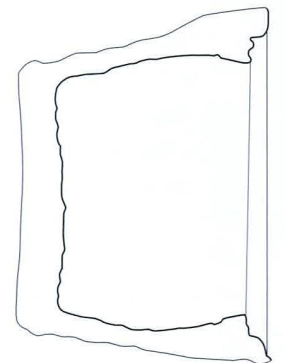
12



16



13



17

NOTES

- 1 J. Dubas – H.-U. Feldmann, *Typus agri friburgensis: la première carte du canton de Fribourg*, Morat 1994.
- 2 Flückiger 1984, 50-51.
- 3 Flückiger 1981, 27.
- 4 Kuenlin 1832, 247-250.
- 5 J.-J. Comba, notaire, d'Albeuve et de Montbovon (o 05.10.1772, + 30.01.1846). Renseignements tirés du site: <http://www.diesbach.com/sghcf/>; dernière mise à jour: 26.07.2001.
- 6 Reiners 1937, 38-42, plus particulièrement 38-89.
- 7 Flückiger 1984, 63.
- 8 Dellion 1884, 310.
- 9 Reichlen 1895, 83-93.
- 10 Reiners 1937, 38-42.
- 11 ZAK 6, 1944, 185.
- 12 Bandi 1945, 100-105.
- 13 G. de Bonstetten, *Carte archéologique du canton de Fribourg*, Genève/Lyon 1878; N. Peissard, *Carte archéologique du canton de Fribourg*, Fribourg 1941.
- 14 Keller-Tarnuzzer 1948, 15-19.
- 15 Keller-Tarnuzzer 1952, 58.
- 16 De Vevey 1978, 263-273, plus particulièrement 264.
- 17 Documentation des campagnes de fouilles de 1947-1948 conservée au SAEF. Le *Situations-Berichte* dans lequel se trouvent les principales indications scientifiques a été rédigé par plusieurs auteurs parmi lesquels Keller-Tarnuzzer.
- 18 Il a été dérobé depuis, mais son emplacement est toujours visible, devant l'un des bâtiments du bourg.
- 19 ZAK 9, 1947, 123-124.
- 20 Par exemple: La Liberté du 17.08.1959.
- 21 M. Tanner, *Die Tierreste aus der bronzzeitlichen Siedlung Pont-en-Ogoz*, Zürich 1962, rapport dactylographié conservé au SAEF.
- 22 *Histoire et Archéologie (les dossiers)* 62, avril 1982, avec une photo de couverture de G. Fleury.
- 23 Bouyer 1982, 42-48. Voir également l'article de M. Mauvilly et L. Dafflon, 28-40.
- 24 Flückiger 1984, 49-71.
- 25 *AF, ChA* 1986, 1989, 28.
- 26 Voir l'encadré de F. Schmutz et Y. Chappuis, 22.
- 27 Voir l'article de S. Anatrà, 24-27.
- 28 Nous tenons à remercier ici M. Henri Kolly de Villarsiviriaux.
- 29 Bouyer 1982, 47; *CAF* 1, 1999, 58.
- 30 *CAF* 2, 2000, 64.
- 31 Voir l'article de M. Mauvilly et L. Dafflon, 28-40.
- 32 Nous tenons à remercier les organes de presse qui contribuent à faire connaître le site.
- 33 Waeber 1957, 109.
- 34 Nous remercions P. Grand pour son étroite collaboration tant à la fouille du site qu'à la rédaction de cet article.
- 35 Voir également la fig. 6 de l'article de G. Bourgarel, p. 18.
- 36 Bouyer 1982, 42.
- 37 M. Bouyer, ancien collaborateur du SAEF, fut l'un des premiers à avoir pris conscience de l'intérêt du site pour la connaissance de l'âge du Bronze régional, et à avoir relancé les recherches sur ce site par une série de ramassages de surface. G. Bourgarel a eu par la suite le mérite de redynamiser la recherche sur le site. Nous tenons à le remercier pour ses travaux et sa collaboration.
- 38 Voir note 37.
- 39 Cette hypothèse qui prévaut depuis plusieurs décennies repose sur la découverte, au nord de la localité de Morlon et dans des sédiments lacustres situés à 720 mètres d'altitude, de bois datés par le ¹⁴C à la première moitié du V^e millénaire avant J.-C. (B-4676: 5880 ± 40 BP, soit 4900-4670 BC cal. 2 sigma - 95,4%) (Mauvilly *et al.* 2000, 54-55). Voir aussi ce volume pp. 70-71.
- 40 Voir J. Rageth, «Hameaux et villages dans les Grisons», *in*: Hochuli *et al.* 1998, 220-223.
- 41 Ce matériel se monte pour l'instant à plus d'une quarantaine de cartons à bananes!
- 42 Ce fragment de bracelet découvert en 1986 par H. Pawelzik a été daté du Bronze final par H. Schwab (*AF, ChA* 1986, 1989, 28).
- 43 Voir Blumer 2003.
- 44 Cette pièce a été découverte lors d'une des campagnes de prospections dirigées par G. Bourgarel.
- 45 Voir notamment Rychner 1979, 271.
- 46 Voir Pfeifer/Serneels 1986 et Mannoni *et al.* 1987.
- 47 Hügi 2004.
- 48 Nous tenons à remercier les collaborateurs du SAEF, Ph. Cogné, S. Dévaud, R. Engel, E. M'Boup, E. Moio, M. Moio, M. Mülhauser, D. Oberson, K. Revertera, M. Rouiller, G. Tekeste, N. Terrapon, W. Trillen et K. Umiker qui ont participé à ces recherches (ramassages, relevés, nivellements, documentation et photographies), souvent dans des conditions difficiles.
- 49 Bandi 1945, 103.
- 50 C. Buchiller, «Villa romaine de Pont-la-Ville/ Mal-lamollière», *AF, ChA* 1986, 1989, 147-165.
- 51 *AF, ChA* 1989-92, 1993, 23.
- 52 Voir encadré pp. 57-58.
- 53 *AF, ChA* 1984, 1987, 41-42.
- 54 *AF, ChA* 1980-1982, 70-73; *AF, ChA* 1983, 1985, 60-62; *AF, ChA* 1984, 1987, 46-48; *AF, ChA* 1985, 1988, 57-58.
- 55 De Vevey 1978, 264.
- 56 Flückiger 1984, 208.
- 57 A. Gremaud, «Le pont de Thusy», *Fribourg Artistique* 1897, pl. VI.
- 58 *AF, ChA* 1989-92, 1993, 21-28.
- 59 *AF, ChA* 1980-1982, 1984, 128-129.
- 60 N. Peissard, *Carte archéologique du canton de Fribourg*, Fribourg 1941, 50, 82-83, 62, 60; G. Graenert, «Riaz/Tronche-Bélon, un cimetière du Haut Moyen Age en Gruyère», *CAF* 4, 2002, 36-45.
- 61 H. Büttner – I. Müller, *Frühes Christentum im schweizerischen Alpenraum*, Einsiedeln 1967, 99; *CAF* 3, 2001, 60; *CAF* 4, 2002, 58.
- 62 L'absence de suivi archéologique des travaux effectués dans l'église de Riaz en 1985-86 ainsi qu'au sud de l'église de Bulle (travaux d'adduction en 1997) nous prive des éléments indispensables à la compréhension de l'histoire de la christianisation de la Gruyère, district pour lequel des églises sont déjà mentionnées par les sources du IX^e siècle.
- 63 De Vevey 1978, 264-265.
- 64 Flückiger 1984, 59.
- 65 Flückiger 1984, 51-62, duquel nous tirons cette notice.
- 66 De Vevey 1978, 268.
- 67 F. Buomberger, «Bevölkerungs- und Vermögensstatistik in der Stadt und Landschaft Fribourg um die Mitte des 15. Jahrhunderts», *FbC* 7, Freiburg 1900, 34.
- 68 M. Grandjean, «Du bourg de château à la ville actuelle», *in*: M. Grandjean – N. Morard – D. de Raemy, *Rue: de la villette savoyarde à la commune fribourgeoise (Pro Fribourg 122)*, Fribourg 1999, 20.
- 69 Seul le donjon de Bossonnens (10 m de côté) se rapproche de la tour sud de Pont.
- 70 Flückiger 1984, 63-65.
- 71 D. de Raemy, «La tour ronde du château d'Orbe: une typologie des «donjons circulaires» revisitée», *in*: P. Bissegger – M. Fontannaz (dir.), *Des pierres et des hommes (BHV 109)*, Lausanne 1995, 175-190.

- 72 Les parements externes en carreaux de molasse et de tuf conservés à la base des tours sont en fait une reconstruction de 1947-1948, et il est impossible de savoir si ces matériaux ont été choisis en fonction des éléments conservés, ou si le tuf a été mis en œuvre uniquement pour protéger les parties les plus exposées.
- 73 Ces critères de comparaison pourront probablement encore être affinés le jour où des travaux permettront d'y accéder.
- 74 J. Cucarull, «Le bois comme élément de renfort dans l'architecture militaire: réflexion à partir de trois exemples bretons», in: J.-J. Poisson – J.-J. Schwien (dir.), *Le bois dans le château de pierre au Moyen Âge*, Actes du Colloque de Lons-le-Saunier (23-25 octobre 1997), Besançon 2003, 205-213; M.-P. Estienne, «Les chaînages de bois du donjon de Verclause (Drôme)», in: J.-J. Poisson – J.-J. Schwien (dir.), *op. cit.*, 257-261.
- 75 H. Schöpfer, *Der Seebezirk II (Die Kunstdenkmäler des Kantons Freiburg 5)*, Basel 2000, 48-49.
- 76 Datation dendrochronologique du LRD Moudon, «Réf. LRD00/R5118», rapport déposé au SAEF.
- 77 *AF, ChA* 1994, 1995, 24-28. Dans la même aile, côté ville, de tels madriers de renfort viennent d'être découverts dans un autre mur de renfort.
- 78 Flückiger 1984, 69.
- 79 *CAF* 2, 2000, 64.
- 80 Datation dendrochronologique du LRD Moudon, «Réf. LRD00/R4993».
- 81 Sondages et restauration d'O. Guyot, Romont, rapport déposé au SBC.
- 82 Le retable lui-même a été restauré par O. Guyot, tandis que les sculptures l'ont été par Th. Dupont. Le travail a consisté essentiellement en un nettoyage et une conservation de l'état actuel.
- 83 Pour ce qui concerne les propriétaires du domaine de Pont, voir de Raemy 1930, ainsi que les Archives de l'Etat de Fribourg, Généalogies Ammann f. 36; RN 1351, f. 149-150. Nous remercions également M. N. de Gottrau, de Genève, pour les renseignements qu'il nous a fournis.
- 84 De Raemy 1930 et encadré p. 49.
- 85 Waeber 1957, 109.
- 86 Flückiger 1984, 61.
- 87 De Vevey 1978, 271.
- 88 J. Bujard, *Hermance, 1247-1997, une ville neuve médiévale*, tiré à part du *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève* 1997/2-3, Genève 1997, 20-24.
- 89 M. Grandjean, «Villes neuves et bourgs médiévaux, fondements de l'urbanisme régional», in: Collectif, *L'homme dans la ville (Publication de l'Université de Lausanne LXII)*, Lausanne 1984, 91-92.
- 90 F. Reichlen, «Pont-en-Ogoz», *NEF* 1895, 86-87.
- 91 G. Bourgarel, *Fribourg-Freiburg, le Bourg de fondation sous la loupe des archéologues (AF 13)*, Fribourg 1998, 137.
- 92 Voir ci-dessous, le chapitre consacré au matériel archéologique.
- 93 A. Baeriswyl, *Stadt, Vorstadt und Stadterweiterung im Mittelalter (Schweizer Beiträge zur Kulturgeschichte und Archäologie des Mittelalters 30)*, Basel 2003, 35-82.
- 94 M. Grandjean, voir note 68, 5-16.
- 95 S. Aspod, «Le Castrum d'Allègre», *Congrès archéologique de France (157^e session, Gard)*, Paris 2000, 101-124.
- 96 P. Garrigou-Grandchamp, «Les maisons urbaines du X^e au milieu du XIII^e siècle: état de la question», in: M. Scellès – A.-L. Napoléone (éd.), *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, Actes des journées d'étude de Toulouse (19-20 mai 2001), Toulouse 2003, 88-91.
- 97 P. Hofer, «Villes neuves du moyen âge entre Genève et Constance», in: H. Boesch – P. Hofer, *Villes suisses à vol d'oiseau*, Lausanne 1964, 85-116.
- 98 M. Grandjean, «Vers une histoire fondamentale de l'urbanisme médiéval dans le Pays de Vaud: Nouvelle apologie de l'infanterie en histoire de l'art monumental», *Nos monuments d'art de histoire* 4, 1988, 428-437.
- 99 Flückiger 1984, 269-282.
- 100 G. Bourgarel, «La Grand-Rue 7 à Fribourg, stabilité de la fonction et mues de la forme», *CAF* 3, 2001, 22-29, plus particulièrement 26 fig. 6.
- 101 B. Zimmermann, *Mittelalterliche Geschosspitzen (Schweizer Beiträge zur Kulturgeschichte und Archäologie des Mittelalters 26)*, Basel 2000, 51-53 et 56-59.
- 102 Voir encadré pp. 57-58.
- 103 R. Victor, *Rouelles celtes & objets assimilés*, Rosendaël-les-Dunkerque 1989, 38-41. Une rouelle comparable a été découverte dans une tombe allobroge exposée au Musée d'art et d'histoire de Genève dans le cadre de l'exposition temporaire intitulée «Les Allobroges. Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes».
- 104 Voir la contribution de M. Mauvilly et L. Dafflon, 37.
- 105 *AF, ChA* 1985, 1988, 67.
- 106 Cf. note 105.
- 107 Collection privée, exemplaire découvert dans la ruelle-égout située derrière la rue des Maçons.
- 108 G. Bourgarel, «Gruyères/Bourg 30. Une maison rescapée de l'exploitation touristique», *CAF* 5, 2003, 202-211.
- 109 J. Tauber, *Herd und Ofen im Mittelalter (Schweizer Beiträge zur Kulturgeschichte und Archäologie des Mittelalters 7)*, Basel 1980; A. Glaenzer, «Catelles en relief du XIV^e siècle de Cressier (NE)», *ZAK* 56, 1999, 153-182.
- 110 J. Tauber, voir note 109, 208, 147.
- 111 G. Bourgarel, voir note 108, 204 et 209; *AF, ChA* 1995, 1996, 63-64.
- 112 P. Hofer, voir note 97, 94.
- 113 M. Grandjean, «Un jalon essentiel de l'architecture de brique piémontaise: l'œuvre d'Humbert le Bâtard au château de Cheneau (*sic*) à Estavayer (1433-1443)», in: A. Paravicini Bagliani – J.-F. Poudret (dir.), *La Maison de Savoie et le Pays de Vaud (BHV 97)*, Lausanne 1989, 163-180.
- 114 A.-C. Page Loup, «Impasse de Motte-Châtel 8, L'ancienne maison des sires d'Estavayer», in: G. Bourgarel – A. Lauper – A.-C. Page Loup, *Estavayer-le-Lac, Le Passé revisité (Pro Fribourg 109)*, Fribourg 1995, 18-22; G. Bourgarel, «Suisse – Estavayer-le-Lac (canton de Fribourg) – La maison des Sires d'Estavayer, impasse de la Motte-Châtel 8», *Bulletin monumental* 159-II, 2001, 175-179.

BIBLIOGRAPHIE

Bandi 1945

H. G. Bandi, «Archäologische Erforschung des zukünftigen Stauseegebietes Rossens-Broc», *ASSP* 36, 1945, 100-106.

Blumer 2003

R. Blumer, «Archéologie de la route d'évitement H189 Bulle – La Tour-de-Trême: tout un programme», *CAF* 5, 2003, 174-191.

Bouyer 1982

M. Bouyer, «L'île de Pont-en-Ogoz sur le lac de la Gruyère», *Dossiers Histoire et archéologie* 62, 1982, 42-47.

Dellion 1884

A. Dellion, *Dictionnaire historique, statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg I*, Fribourg 1884, 310.

Flückiger 1981

R. Flückiger, «Die mittelalterliche Stadtanlage von Pont-en-Ogoz/FR», *Nachrichten des schweizerischen Burgenvereins* 4, 1981, 26-32.

Flückiger 1984

R. Flückiger, «Mittelalterliche Gründungsstädte zwischen Freiburg und Greyerz», *FbG* 63, 1984, 49-71.

Herrliberger 1763

D. Herrliberger, *Topographie der Eidgenossenschaft 1/2*, Basel 1763 (à 1780).

Hochuli et al. 1998

S. Hochuli – U. Niffeler – V. Rychner, *Âge du Bronze (SPM III)*, Bâle 1998.

Hügi 2004

U. Hügi, «Sites lacustres et voies de passages sur les rives des lacs de Zurich», *AS* 27/2, 2004, 16-29.

Keller-Tarnuzzer 1948

K. Keller-Tarnuzzer, «Les fouilles de Pont-en-Ogoz», *La Suisse Primitive* XII/1, 1948, 15-19.

Keller-Tarnuzzer 1952

K. Keller-Tarnuzzer, «Pont-en-Ogoz», *ASSP* 42, 1952, 58.

Kuenlin 1832

F. Kuenlin, *Dictionnaire géographique, historique et statistique du canton de Fribourg II*, Fribourg 1832, 247-250.

Leu 1747

H. J. Leu, *Allgemeines helvetisches oder schweizerisches Lexikon*, Zürich 1747 (à 1765).

Mannoni et al. 1987

T. Mannoni – H. R. Pfeifer – V. Serneels, «Giacimenti e cave di pietra ollare nelle Alpi, La pietra ollare dalla Pristoria all'Eta moderna», *Convengo Como* (1982), *Archeologia dell'Italia Settentrionale* 5, 1987, 7-46.

Mauvilly et al. 2000

M. Mauvilly – S. Menoud – L. Brailard – L. Chaix – J.-L. Boisubert, «La Sarine, un pôle dynamique de peuplement au Mésolithique», *CAF* 2, 2000, 52-59.

Pfeifer/Serneels 1986

H. R. Pfeifer – V. Serneels, «Inventaire des gisements de pierre ollaire au Tessin et dans les régions voisines: aspects minéralogiques et miniers», in: M. Lepori, *2000 anni di pietra ollare (Quaderni d'informazione* 11), Bellinzona 1986, 147-235.

de Raemy 1930

T. de Raemy, «La chapelle de Pont-en-Ogoz», *Annales Fribourgeoises* 18, 1930, 102-116.

Reichlen 1895

F. Reichlen, «Pont-en-Ogoz», *NEF* 1895, 83-93.

Reiners 1937

H. Reiners, *Die Burgen und Schlösser des Kantons Freiburg II*, Basel 1937.

Rychner 1979

V. Rychner, *L'âge du Bronze final à Auvonnier (lac de Neuchâtel, Suisse). Typologie et chronologie des anciennes collections conservées en Suisse (Auvonnier 1 et 2; CAR 15 et 16)*, Lausanne 1979.

de Vevey 1978

B. de Vevey, *Châteaux et maisons fortes du canton de Fribourg (ASHF XXIV)*, Fribourg 1978, 263-273.

Waeber 1957

L. Waeber, *Eglises et chapelles du canton de Fribourg*, Fribourg 1957, 109.

GLOSSAIRE

batillage

déferlement des vagues de sillage d'un bateau contre une berge

bèche

bois long posé à l'extrémité amont des fourrons allongés ayant une fonction d'ancrage supplémentaire dans le terrain naturel ou remblayé

Burdigalien

Le Burdigalien est un étage stratigraphique géologique de l'ère Tertiaire (ou Cénozoïque), du système Miocène, dont l'âge absolu est généralement attribué à une période située entre environ -23 et -19 millions d'années; dans la région de Fribourg, les roches reconnues de cet âge sont des grès d'origine marine peu profonde (généralement 0 à -130 m de profondeur)

communier

autrefois, citoyen d'une commune rurale

congé

profil à l'extrémité d'une moulure et, par extension, motif marquant la terminaison du tracé d'une moulure

droit de collature

droit de présenter le titulaire d'un bénéfice ecclésiastique

four banal

four appartenant au seigneur et dont les sujets se servaient tout en s'acquittant d'une redevance

fourrons

bois courts posés transversalement dans la construction des caissons; leurs dimensions peuvent être augmentées vers l'arrière du caisson (à l'amont) pour supporter une «bèche». Le but recherché par cette construction supplémentaire est la stabilité de l'ensemble de l'ouvrage par rapport à un basculement vers l'aval

gable

couronnement coiffant l'arc de couverture d'une baie

gunite

béton projeté sur un treillis fixé au terrain par des clous ou des ancrages et dont la fonction est de recouvrir le terrain d'une «carapace» protectrice destinée à éviter son érosion ou sa dégradation et, par ce système, à augmenter sa stabilité générale

indivision

mode de propriété indivise entre plusieurs héritiers

coussinet

organe en surplomb au-dessus du tableau de certains piédroits et portant un linteau, une planche ou un arc en réduisant la portée de ce couvrement

maniériste

style post-Renaissance d'origine italienne, connu à Fribourg à la fin du XVI^e et dans la première moitié du XVII^e siècle

mors de chape

agrafe retenant la chape sur la poitrine

platelage

terme utilisé en construction pour la couverture d'une surface par des éléments de recouvrement contigus en bois ou en d'autres matériaux (fer, éléments de béton, etc.); il s'agit ici de la construction d'un radier en bois sur les premiers éléments de fondation des caissons

poterne

porte secondaire

prédelle

partie inférieure du retable, reposant sur l'autel

réparer

ciseau à pierre, à large tranchant

rôle

registre

stade glaciaire

l'activité glaciaire n'est pas constante dans son avance ou son retrait. Lors des périodes de retraits, il est possible d'identifier des périodes de stagnations locales et temporaires: des stades. Il s'agit de secteurs où il est possible d'observer dans la morphologie un «mini-cycle avance/retrait» au sein d'un cycle de retrait beaucoup plus important

ZUSAMMENFASSUNG

Die vor allem im 18. Jahrhundert in Vergessenheit geratene Burgstelle Vers-les-Tours in der Gemeinde Pont-en-Ogoz liegt auf einem Geländesporn am linken Ufer der Saane. Seit der Aufstauung des Greyerzer Sees im Jahr 1948 gilt sie als eine der schönsten Inseln der Schweiz und als ein Wahrzeichen des Kantons Freiburg. Die Erhaltung und Erforschung dieses bedeutungsreichen und zugleich gefährdeten Platzes mit den markanten Zwillingstürmen haben sich Historiker, Archäologen, Geologen und engagierte Bürger zum Ziel gesetzt.

Besonders bedrohlich wirkte sich die nach der Flutung des Saanetals einsetzende Erosion der Uferböschung beispielsweise durch Wellenschlag oder Frost aus. Dem entgegen zu wirken, hat sich die 1995 gegründete *Association pour la préservation des vestiges médiévaux de l'île d'Ogoz* zur Aufgabe gemacht. Mit der aus Holzstämmen bestehenden schutzwartigen Einfassung der Uferbereiche auf einer Länge von 135 Metern wurde eine in konservatorischer, ästhetischer und finanzieller Hinsicht befriedigende Lösung zum Schutz der Insel gefunden. Die 1997 begonnenen Arbeiten konnten 2003 abgeschlossen werden.

Zwar reichen die Anfänge der Erforschung des heute zum Grossteil unter dem Seespiegel liegenden Geländesporns bereits ins 19. Jahrhundert zurück, aber erst mit den Planungen für das Tal Sperrenprojekt setzten erste archäologische Untersuchungen ein. Diese und neueste Grabungskampagnen erbrachten den Nachweis, dass die Île d'Ogoz von jeher die Aufmerksamkeit von Menschen auf sich zog, sei es als Aussichts-, Lager- oder Siedlungsplatz. Ein Grund dafür war sicher die günstige Lage des Platzes innerhalb des Verkehrssystems Saanetal. In unmittelbarer Nähe befinden sich nämlich drei Flussübergänge, die vermutlich noch in römischer Zeit, vielleicht auch noch im Frühmittelalter genutzt wurden. Von ihnen überdauerte bis in die moderne Zeit lediglich die Brücke von Thusy.

Neben Spuren des Menschen aus der Mittel- und Jungsteinzeit sind vor allem zwei bronzezeitliche Siedlungsphasen (Mittel- und Spätbronzezeit) nachgewiesen. Das Dorf der Spätbronzezeit, der wichtigsten vorgeschichtlichen Siedlungsphase der Fundstelle, dehnte sich auf der im Südosten liegenden Terrasse bis auf die Kuppe des Geländesporns aus. Das keramische Fundgut aus dieser Zeit erinnert an dasjenige aus den zeitgleichen Seeufersiedlungen – wie überhaupt einige Gemeinsamkeiten zwischen diesen und der Festlandsiedlung auf der Île d'Ogoz ausgemacht werden können. Die topografischen Verhältnisse implizieren ausserdem eine vorgeschichtliche Verteidigungsanlage, die eventuell den Zugang von der Nordwestseite versperrte. Des Weiteren liegen Hinweise auf eine Nutzung des Areals in spätantiker Zeit vor.

Die mittelalterliche Burg von Pont repräsentiert die heute noch augenfälligste Siedlungsphase. Die Anlage besteht aus drei nacheinander zwischen dem 12. und Anfang des 14. Jahrhunderts erbauten Türmen und den angrenzenden Wohnbauten. Der Burghügel bildet das Hauptelement der Befestigung, zu der ein Tor und der östliche Turm mit seinen Anbauten auf der Südflanke gehören. Ein möglicherweise befestigtes Wohnhaus verstärkt die Anlage an der Stelle, wo die Fassadenfront der Wohnhäuser in die Umfassungsmauer übergeht. Die im Jahr 1226 erstmals erwähnte Kapelle Saint-Théodule geht auf zwei Vorgängerbauten zurück; ihre drei Bauphasen erstrecken sich über einen Zeitraum von der Mitte des 13. Jahrhunderts bis 1600. Nach neuesten Erkenntnissen stellt die Vorburg keinesfalls eine geplante Neuansiedlung mit ausgedehntem Verteidigungssystem im Sinne einer «Ville neuve» dar. Vielmehr handelt es sich um einen nach und nach erweiterten und verdichteten Burgfleck, dessen Ausbau durch die Topografie bestimmt wurde, und der schliesslich in den Rang einer Stadt mit Marktrecht erhoben wurde. Eine urkundliche Bestätigung des Stadtrechts ist wahrscheinlich, wurden doch ihre Einwohner in Schriftquellen des 13. Jahrhunderts mehrfach als Bürger bezeichnet. Mit 120 bis 150 Personen im Jahr 1338 zählte Pont zu den kleinsten Siedlungen mit Stadtrecht der Schweiz.